

Partenariat canadien pour une agriculture durable

Compétitive. Novatrice. Résiliente.

Consultations sur la modernisation du programme des plans agroenvironnementaux

Rapport final – Juillet 2024



Remerciements

Préparé pour :

Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario



Rédigé par :

Wilton Consulting Group

Bronwynne Wilton (Ph. D.), directrice et consultante principale

Andrea Gal (Ph. D.), consultante

Krista Kapitan, consultante

Jessica Deveau, analyste de recherche

WILTON
CONSULTING GROUP

Le processus de modernisation du programme des plans agroenvironnementaux est financé dans le cadre du Partenariat canadien pour une agriculture durable (PCA durable) – un investissement de 3,5 milliards de dollars des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux réparti sur cinq ans (2023-2028) qui vise à renforcer la compétitivité, l'innovation et la résilience des secteurs agricole, agroalimentaire et des produits agro-industriels du Canada.

Table des matières

Sommaire	1
1. Introduction	4
2. Contexte	5
2.1 Programme ontarien des plans agroenvironnementaux	5
2.2 Comment le programme fonctionne-t-il?	6
2.3 Participation au programme	7
2.4 Autres initiatives liées au PAE	8
3. Méthodes	9
4. Résultats	11
4.1 Bienfaits offerts par le programme ontarien des PAE	11
4.2 Contenu	12
4.3 Prestation du programme	16
4.4 Amplifier l'impact	21
5. Piliers possibles, recommandations et prochaines étapes	36
6. Annexes	39
Annexe A : Données démographiques sur les répondants du sondage	39
Annexe B : Guide à l'intention des personnes interviewées	41
Annexe C : Sujets possibles pour les futures éditions du PAE	43
Annexe D : Note de décision de Dairy Farmers of Ontario	44
Annexe E : Références	46

Liste des figures

Figure 1. Bienfaits du programme des PAE selon les répondants du sondage (n=560).....	1
Figure 2. Processus et explication des exigences du programme ontarien des PAE.	6
Figure 3. Pourcentage de fermes ayant un PAE, par province (2021).	7
Figure 4. Pourcentage de fermes ontariennes avec un PAE, selon l'âge du PAE.	8
Figure 5. Méthodes utilisées lors des consultations sur la modernisation du programme des PAE, y compris un aperçu des participants.	9
Figure 6. Secteurs des répondants du sondage (n=448).	10
Figure 7. Bienfaits du programme des PAE selon les répondants du sondage (n=560).....	11
Figure 8. Piliers possibles pour le futur programme ontarien des PAE.....	36
Figure 9. Âge des répondants (n=564).	39
Figure 10. Âge des répondants du sondage (n=443) comparativement à l'âge de tous les exploitants agricoles en Ontario.	39
Figure 11. Répondants du sondage, selon leur rôle dans l'industrie (n=570).	39
Figure 12. Niveau de connaissance du programme des PAE des répondants du sondage (n=567).	39
Figure 13. Expérience des répondants concernant le PAE (n=445).....	40
Figure 14. Qui a élaboré le PAE des répondants? (n=326).....	40

Liste des tableaux

Tableau 1. Exemple de groupement de cohortes pour la prestation d’ateliers PAE virtuels.	17
Tableau 2. Programmes d’assurance de la qualité particuliers aux secteurs du porc et de la volaille.....	30

Sommaire

Le programme ontarien des plans agroenvironnementaux (PAE) aide les familles agricoles depuis 30 ans à se familiariser davantage avec les préoccupations environnementales et à dresser des plans d'action réalistes pour améliorer les conditions environnementales sur leur ferme. Dans le cadre des célébrations de ce point marquant de l'industrie, l'Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario (AASRO) a effectué des consultations sur la modernisation du programme.¹ La modernisation vise à assurer que le programme des PAE continue à combler les besoins des familles agricoles et des intervenants du secteur agroalimentaire tout en protégeant l'environnement.

Une vaste gamme de représentants de l'industrie ont été consultés, notamment :

- Agriculteurs
- Représentants d'organismes agricoles
- et de groupements de producteurs
- Personnel sur le terrain de l'AASRO
- Personnel des chaînes de valeur
- Employés du gouvernement
- Représentants d'ONG environnementaux et d'organismes axés sur la durabilité
- Un agent de prestation du programme des PAE venant d'une autre province

Il y a eu plus de 700 points de contact avec une séance de lancement, un sondage, des ateliers et des entrevues. Les principaux bienfaits offerts par le programme des PAE sont les suivants (Figure 1) :

79 %	78 %	73 %
Procure une admissibilité à l'aide financière à frais partagés	Accroît les connaissances des agriculteurs sur les pratiques de gestion environnementale bénéfiques	Aide les agriculteurs à réduire les risques pour l'environnement

Figure 1. Bienfaits du programme des PAE selon les répondants du sondage (n=560).

En se préparant à l'avenir du programme des PAE, l'Ontario a la possibilité de renforcer cette base solide et d'ajouter des éléments additionnels lorsque cela est possible pour répondre aux demandes émergentes de l'industrie et du marché. Le PAE resterait une action volontaire et les agriculteurs décideraient de participer aux différents piliers selon leurs besoins et intérêts. Les cinq piliers possibles sont les suivants :

- Éducation, qui continuerait d'être l'élément central du programme
- Incitatifs financiers (comme l'admissibilité aux programmes d'aide financière à frais partagés)
- Partage de données regroupées et anonymisées pour :
 - Avoir un cadre de référence avec des pairs
 - Présenter la démarche de durabilité de l'agriculture ontarienne
 - Déterminer les priorités de l'industrie

¹ Ce travail est financé par les gouvernements du Canada et de l'Ontario dans le cadre du Partenariat canadien pour une agriculture durable (PCA durable).

- Rationalisation (harmonisation) des programmes de normes de durabilité et d'assurance de la qualité au sein de l'industrie agricole ontarienne en :
 - Réduisant le dédoublement des efforts entre les programmes d'assurance de la qualité de secteurs particuliers (comme l'utilisation des PAE par l'organisme Dairy Farmers of Ontario dans le cadre de son programme proAction)
 - Favorisant les possibilités d'accès aux marchés
- Accès au marché du carbone pour fournir une source de revenus additionnels aux agriculteurs²

Recommandations et prochaines étapes

Programme de base

1. Mettre régulièrement à jour le cahier de travail pour s'assurer qu'il continue de s'aligner avec :
 - a. Changements de la réglementation
 - b. Priorités de l'industrie
 - c. Recherches scientifiques récentes
 - d. Diversité de l'industrie (différents secteurs et systèmes de production)
2. Mettre l'accent sur la durabilité environnementale avec une discussion sur la connexion entre les piliers de la durabilité économique et sociale
3. Élaborer des outils d'auto-évaluation (p. ex. habitat et biodiversité, émissions de gaz à effet de serre) pour permettre aux participants de mieux comprendre leur impact environnemental et les possibilités d'améliorations progressives
4. Offrir un plus grand appui (p. ex. aide technique, possibilités accrues d'apprentissage entre pairs) pour mettre en œuvre des plans d'action
5. Continuer d'offrir des ateliers en personne et virtuels avec des options en soirée et pendant les fins de semaine
6. Simplifier l'expérience des utilisateurs avec le PAE électronique, y compris pour les renouvellements
7. Identifier d'autres incitatifs pour renouveler le PAE, comme des écriteaux installés à la ferme pour commémorer le renouvellement
8. Élaborer un plan de communication pour accroître la participation au programme des PAE

Incitatifs financiers

9. Élaborer un plan de communication pour faire connaître le programme des PAE aux compagnies d'assurance, prêteurs et établissements financiers qui servent l'industrie agricole ontarienne; promouvoir les possibilités de collaboration concernant les incitatifs financiers pour les agriculteurs qui ont un PAE

Partage de données regroupées et anonymisées

10. Examiner l'ensemble de données sur la taille des fermes des participants au programme des PAE pour mieux comprendre et promouvoir l'impact du programme à l'échelle de la province

² Ce pilier exigerait la mise en place d'un outil de calcul des émissions de gaz à effet de serre et d'un processus d'audit pour les agriculteurs participants avant de commencer à explorer cette possibilité.

11. Effectuer des recherches additionnelles sur les pratiques optimales de partage de données regroupées et anonymisées
12. Examiner la possibilité d'un projet pilote de partage des données avec Dairy Farmers of Ontario³

Rationalisation des programmes de normes de durabilité et d'assurance de la qualité

13. Réaliser une analyse du milieu des programmes actuels d'assurance de la qualité pour les agriculteurs ontariens afin de mieux comprendre les possibilités de collaboration au sein du programme des PAE
14. Étudier les possibilités d'organiser un programme pilote avec les groupements de producteurs et les acheteurs qui tirent avantage du PAE pour répondre aux besoins du marché en matière de durabilité⁴



³ L'organisme Dairy Farmers of Ontario est intéressé à utiliser ces données pour aider les agriculteurs dans le cadre des programmes de commercialisation et d'assurance de la qualité afin de favoriser la confiance des consommateurs et accroître l'accès aux marchés. Voir l'[Annexe D](#).

⁴ Ce programme pilote pourrait s'inspirer des leçons apprises dans le cadre de l'Initiative de durabilité agroalimentaire canadienne. Voir Wilton Consulting Group. (2023). *Rapport final de l'Initiative de durabilité agroalimentaire canadienne* (en anglais). Tiré de : <https://static1.squarespace.com/static/5e7e45bfb56fd5047d7c235e/t/648211ba23a40e03749d1d98/1686245821854/CASI+Final+Report+Final+April+2023.pdf>.

1. Introduction

Le programme ontarien des plans agroenvironnementaux (PAE) aide depuis longtemps les familles agricoles à se familiariser davantage avec les préoccupations environnementales et à dresser des plans d'action réalistes pour améliorer les conditions environnementales sur leur ferme. À ce point marquant de trente ans du succès des PAE, l'Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario (AASRO) a effectué des consultations sur la modernisation du programme. Ce travail est financé par les gouvernements du Canada et de l'Ontario dans le cadre du Partenariat canadien pour une agriculture durable (PCA durable).

Le programme des PAE a été élaboré par l'Ontario Farm Environmental Coalition, qui comprend les organismes suivants :

- Farm & Food Care Ontario (anciennement AGCare Ontario et Ontario Farm Animal Council)
- Fédération des agriculteurs chrétiens de l'Ontario
- Fédération de l'agriculture de l'Ontario

Dans le cadre de ce processus, l'AASRO a retenu les services de Wilton Consulting Group pour consulter des représentants d'organismes agricoles et de chaînes de valeur agroalimentaires afin de trouver des moyens de moderniser le programme des PAE. Le but du processus de modernisation est de veiller à ce que le programme des PAE continue de répondre aux besoins des familles agricoles et des intervenants du secteur agroalimentaire tout en protégeant l'environnement.

Dans le cadre des consultations, l'AASRO a cherché à :

- communiquer aux intervenants la possibilité de donner leurs opinions concernant l'avenir du programme des PAE;
- mieux comprendre les priorités et besoins changeants et émergents de l'industrie et examiner le potentiel d'un programme des PAE modernisé pour répondre à ces besoins et priorités;
- collaborer avec les intervenants pour connaître leur vision du futur programme des PAE qui rejoindra un plus grand nombre de clients et aura un plus gros impact sur les résultats environnementaux et autres ainsi que sur d'autres valeurs importantes de l'industrie;
- créer une dynamique chez les intervenants pour favoriser la modernisation du programme des PAE afin d'appuyer des idées novatrices, accroître l'intérêt pour le programme et générer de l'intérêt pour de futures activités de modernisation.

Le présent rapport :

- fournit une vue d'ensemble du programme ontarien des PAE, y compris le degré de participation au programme et à d'autres initiatives pertinentes en cours;
- résume les bienfaits du programme des PAE;
- identifie des possibilités pour le futur programme ontarien des PAE en ce qui concerne le contenu du programme, le mode de prestation et des moyens d'amplifier l'impact du programme;
- présente des piliers possibles pour le programme ainsi que des recommandations et prochaines étapes.

2. Contexte

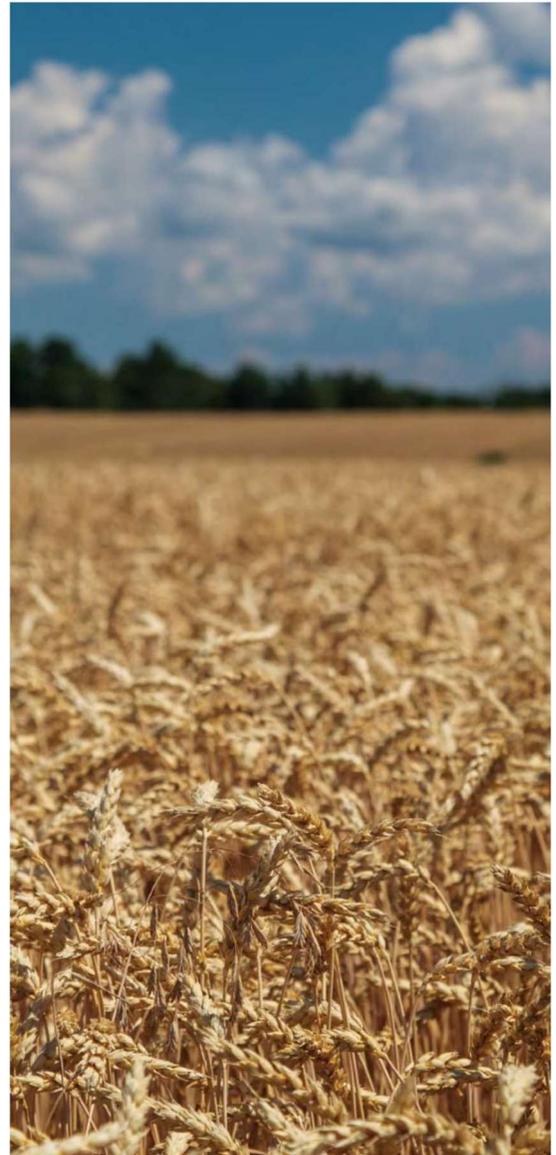
2.1 Programme ontarien des plans agroenvironnementaux

Les plans agroenvironnementaux (PAE) sont des plans que les familles agricoles remplissent volontairement pour se familiariser avec les préoccupations environnementales reliées à 23 aspects différents d'une exploitation agricole. En Ontario, le programme des PAE est administré par l'AASRO et financé dans le cadre du PCA durable, avec l'appui d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise de l'Ontario (MAAAO).

Le programme a commencé comme un projet pilote en Ontario en 1993. Suite à la réussite du projet, d'autres provinces commencèrent à élaborer leur propre programme de plans agroenvironnementaux. De nos jours, chacune des dix provinces plus le Yukon ont un programme des PAE. Ce programme a été reconnu comme « le programme phare de vulgarisation agricole du Canada pour l'éducation environnementale ».⁵

Le cahier PAE renferme 23 feuilles de travail qui analysent tous les aspects d'une exploitation agricole. Ces feuilles de travail aident à identifier la présence de risques environnementaux sur la ferme.

Les résultats obtenus de ces feuilles de travail aident à dresser un plan d'action qui indique les pratiques de gestion optimales (PGO) que l'agriculteur prévoit mettre en œuvre pour réduire les risques environnementaux identifiés.



⁵ Institut canadien des politiques agroalimentaires. (2022). Atteindre l'équilibre : L'avenir du Programme de plans environnementaux de la ferme au Canada. Tiré de : https://capi-icpa.ca/wp-content/uploads/2022/06/2022-06-15-CAPI-EFP-Report_FR.pdf.

2.2 Comment le programme fonctionne-t-il?

Pour dresser un PAE ontarien, un agriculteur doit participer à un atelier de deux jours (Figure 2). Si l'agriculteur met à jour la 3^e ou 4^e édition du PAE déjà vérifié, il peut :

- Participer à un atelier de deux jours
- Participer à un atelier d'un jour
- Mettre le plan à jour en ligne en se servant du [PAE électronique](#)

Une fois que l'agriculteur a rempli son PAE et que le personnel des services à la clientèle de l'AASRO a confirmé qu'il a bien été rempli, l'agriculteur peut décider de soumettre une demande d'aide financière à frais partagés pour améliorer les pratiques de gestion optimales (PGO) identifiées dans son plan d'action si des possibilités d'aide financière à frais partagés existent actuellement. (Le personnel des services à la clientèle est le personnel sur le terrain de l'AASRO qui est formé pour offrir les ateliers PAE et pour examiner le contenu des cahiers des participants et leurs plans d'action.)

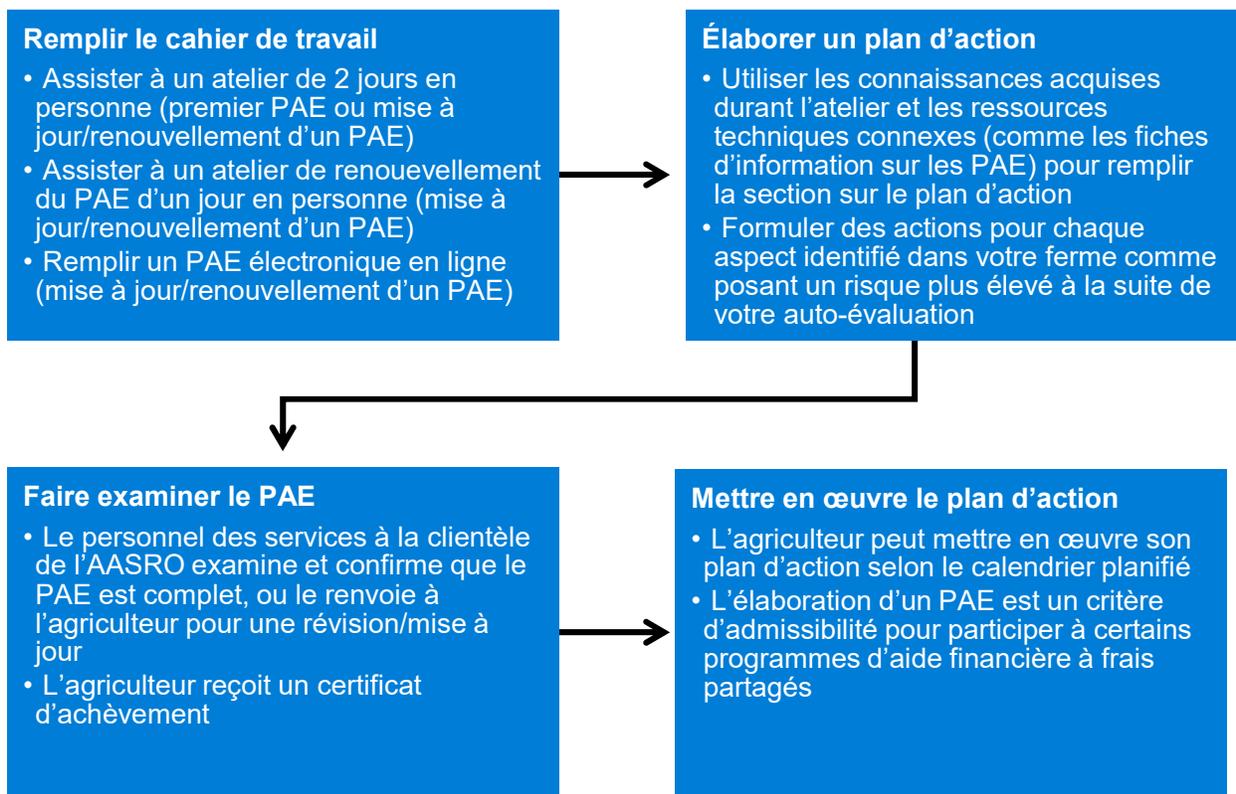


Figure 2. Processus et explication des exigences du programme ontarien des PAE.

2.3 Participation au programme

Statistique Canada estime que 42 % des agriculteurs ontariens avaient un PAE en 2021 et 7 % étaient en train de remplir un PAE.⁶

Comparativement à d'autres provinces, l'Ontario est au cinquième rang pour le pourcentage de fermes ayant un PAE (Figure 3).

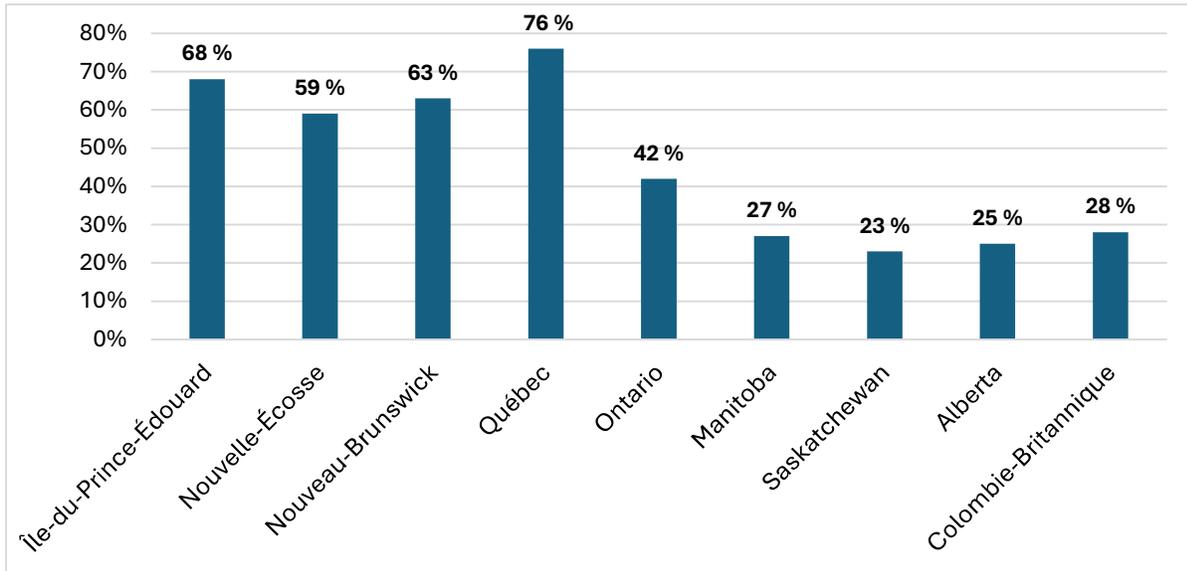


Figure 3. Pourcentage de fermes ayant un PAE, par province (2021).⁷

Sur le nombre de fermes ontariennes ayant un PAE, juste un peu plus de la moitié (54 %) ont un PAE rempli il y a moins de cinq ans (Figure 4). De ce nombre, 19 % ont un PAE rempli il y a moins de deux ans.

⁶ Statistique Canada. (2023). Tableau 32-10-0205-01 – Fermes ayant un plan agroenvironnemental formel. Tiré de : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210020501&request_locale=fr. Statistique Canada réalise un sondage sur un échantillon de fermes canadiennes dans le cadre de son [Enquête sur la gestion des fermes](#) une fois tous les cinq ans. Cette enquête fournit des données sur les pratiques de gestion agricole à l'échelle du pays, y compris la participation au programme ontarien des PAE. La taille de l'échantillon pour l'enquête de 2021 était de 18 000 fermes – la réponse au sondage est volontaire. Statistique Canada crée ensuite des estimés avec les résultats du sondage. Les fermes participantes ont déclaré un revenu d'au moins 10 000 \$ en 2021.

⁷ Statistique Canada. (2023). Tableau 32-10-0205-01 – Fermes ayant un plan agroenvironnemental formel. Tiré de : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210020501&request_locale=fr.

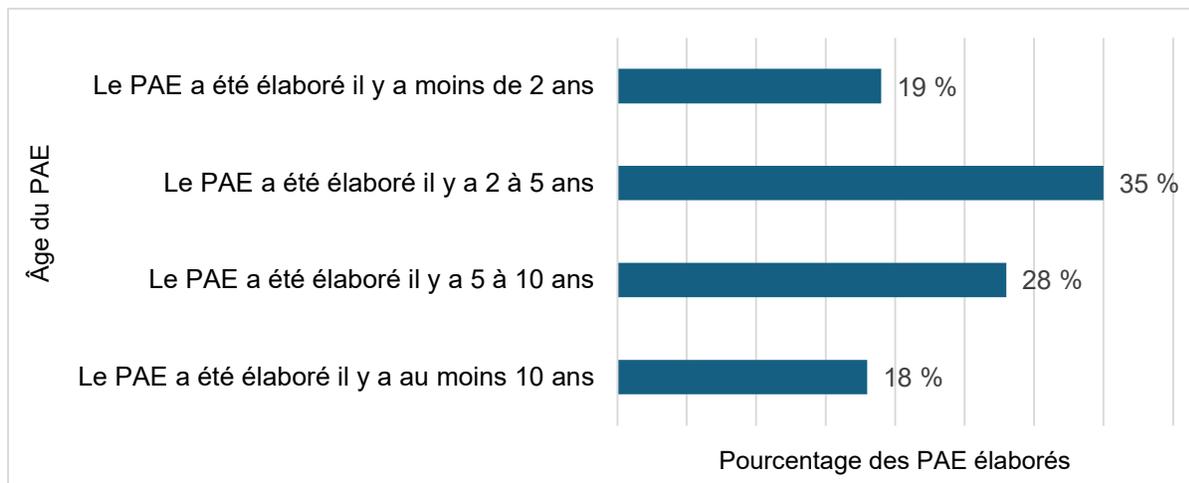


Figure 4. Pourcentage de fermes ontariennes avec un PAE, selon l'âge du PAE.⁸

L'Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario (AASRO) recueille également de l'information de base sur l'élaboration de PAE dans la province. Entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2024, plus de 4 100 fermes canadiennes avaient dressé ou renouvelé leur PAE.

2.4 Autres initiatives liées au PAE

L'AASRO coordonne la mise à jour de la 4^e édition du contenu du cahier de travail du plan agroenvironnemental. La 5^e édition du cahier de travail sera publiée au début de 2025. Cette initiative comprend la coordination d'experts techniques ou spécialisés sur le sujet pour examiner et mettre à jour le contenu du cahier de travail actuel et ajouter de nouveaux renseignements, notamment :

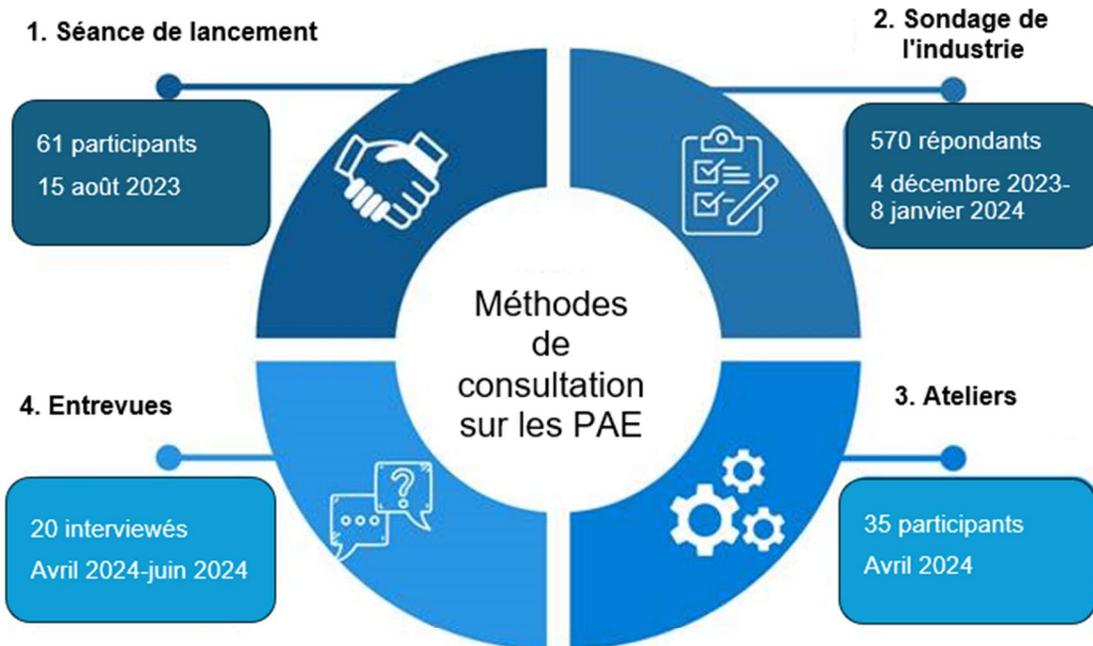
- Exigences réglementaires actuelles
- Atténuation et adaptation aux changements climatiques
- Biodiversité et espèces en péril

La 5^e édition du cahier de travail des PAE sera publiée électroniquement en anglais et en français. Des mises à jour mineures seront également faites à cette nouvelle édition chaque année pour continuer à l'améliorer, y compris la mise à jour des exigences réglementaires.

L'AASRO est également en train d'élaborer et de tester une option d'atelier virtuel pour permettre aux participants de dresser un nouveau PAE ou de renouveler un PAE existant sans avoir à se déplacer.

⁸ Statistique Canada. (2023). Tableau 32-10-0205-01 – *Fermes ayant un plan agroenvironnemental formel*. Tiré de : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210020501&request_locale=fr.

3. Méthodes



Plus de 700 points de contact avec des représentants de l'industrie lors des consultations sur la modernisation du programme des plans agroenvironnementaux

Les participants comprenaient :

Agriculteurs	Représentants d'ONG environnementaux et d'organismes axés sur le développement durable
Représentants d'organismes agricoles et de groupements de producteurs spécialisés	Personnel des chaînes de valeur
Employés du gouvernement	Personnel sur le terrain de l'AASRO
Offices de protection de la nature	Un agent de prestation du programme PAE venant d'une autre province

Figure 5. Méthodes utilisées lors des consultations sur la modernisation du programme des PAE, y compris un aperçu des participants.⁹

⁹ Voir l'[Annexe A](#) pour plus de renseignements sur les données démographiques des répondants du sondage et l'[Annexe B](#) pour plus de renseignements sur le guide à l'intention des personnes interviewées.

Une vaste gamme de représentants de l'industrie agricole ontarienne ont participé aux consultations. Les secteurs suivants ont fourni des réponses au sondage (Figure 6).

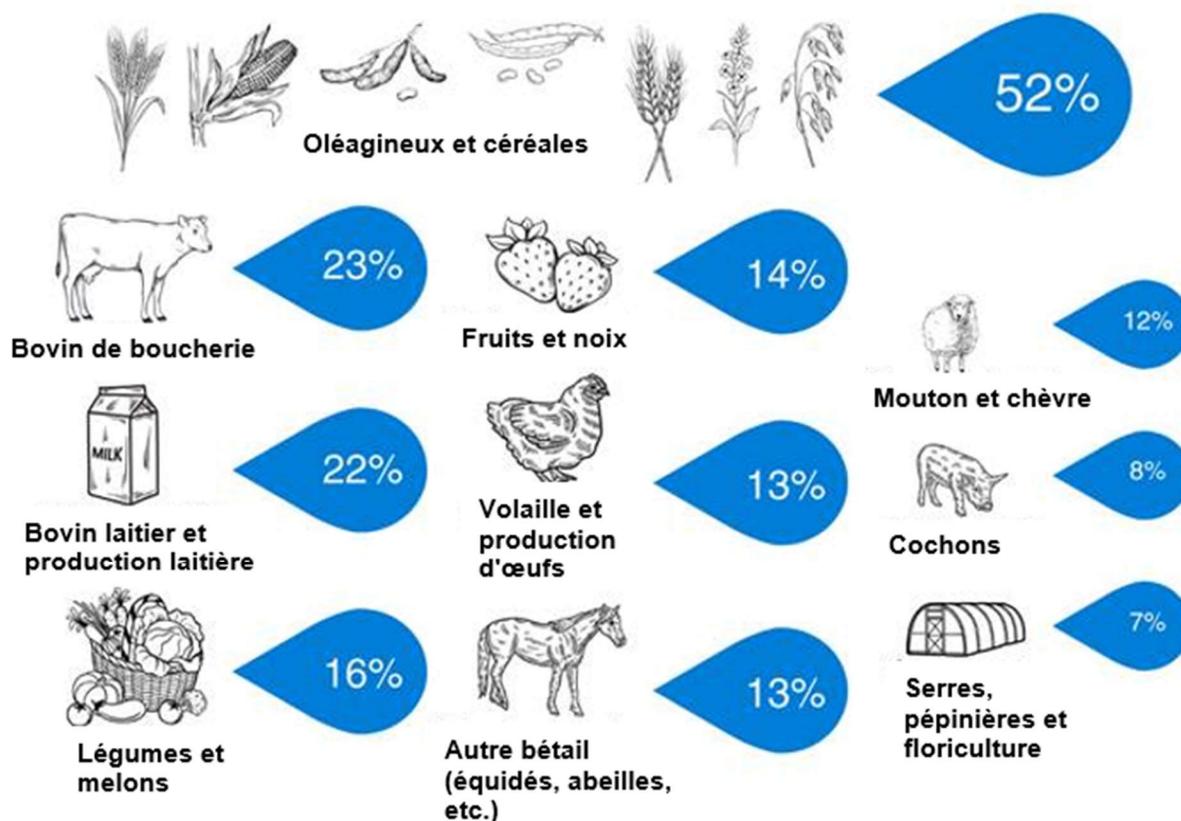


Figure 6. Secteurs des répondants du sondage (n=448).

4. Résultats

4.1 Bienfaits offerts par le programme ontarien des PAE

Le programme des PAE offre de nombreux bienfaits aux familles agricoles ontariennes. Voici les principaux bienfaits du PAE (Figure 7).

79 %	78 %	73 %
Procure une admissibilité à l'aide financière à frais partagés	Accroît les connaissances des agriculteurs sur les pratiques de gestion environnementale bénéfiques	Aide les agriculteurs à réduire les risques pour l'environnement

Figure 7. Bienfaits du programme des PAE selon les répondants du sondage (n=560).

Voici d'autres bienfaits offerts par le programme des PAE :

- Démonstration de la gérance environnementale des agriculteurs
- Plus grande confiance dans le système alimentaire
- Réseautage des pairs et établissement d'une communauté chez les agriculteurs assistant aux ateliers
- Nature volontaire du programme des PAE
- Possibilité pour les agriculteurs de comparer leurs pratiques actuelles avec des pratiques optimales
- Sentiment de fierté accru de l'exploitation de la ferme et de son patrimoine
- Identification de ressources additionnelles pour faire progresser les efforts agroenvironnementaux de la ferme
- Meilleure compréhension du processus de planification (évaluer, planifier, mettre en œuvre et surveiller)
- Alignement avec les exigences d'autres programmes de l'industrie, comme [proAction](#) des Producteurs laitiers du Canada
- Permet aux agriculteurs d'identifier des risques environnementaux qu'ils n'avaient peut-être pas observés auparavant

4.2 Contenu

La santé du sol et la qualité de l'eau continuent d'être des préoccupations environnementales importantes des intervenants de l'industrie. Voici d'autres préoccupations environnementales importantes :

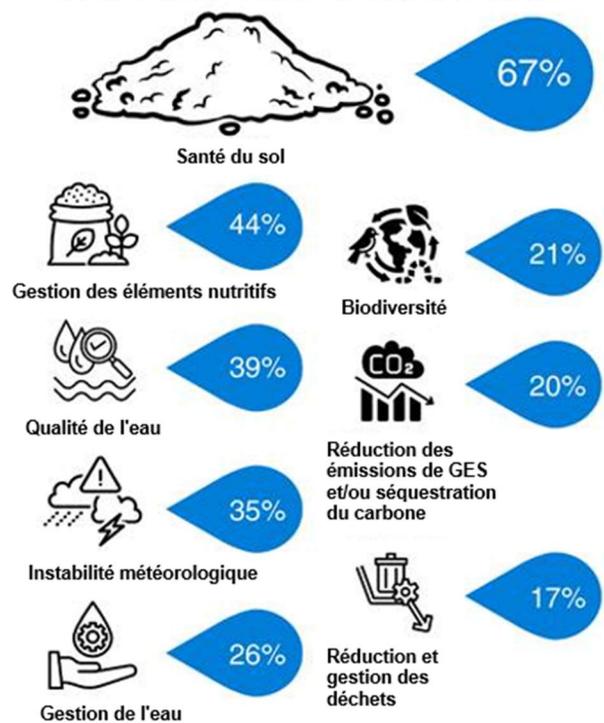
- Gestion des éléments nutritifs
- Instabilité météorologique
- Réduction des émissions de GES¹⁰
- Gestion de l'eau (excès ou manque d'eau)¹¹

L'instabilité météorologique, la réduction des émissions de GES (gaz à effet de serre) et la gestion de l'eau sont interreliées avec le problème des changements climatiques. Pour cette raison, ces sujets devraient être traités dans la feuille de travail sur l'atténuation des changements climatiques et les émissions de GES qui fera partie de la 5^e édition du cahier de travail des PAE.

Dans le cadre de la mise à jour régulière du cahier de travail des PAE, son contenu devrait être vérifié pour s'assurer qu'il continue de s'aligner avec les priorités de l'industrie et la réglementation en vigueur. Ces mises à jour devraient également aider à aligner le programme des PAE avec les recherches scientifiques les plus récentes. Par exemple, les répondants du sondage étaient intéressés à obtenir plus de renseignements à jour sur les sujets suivants :

- Biodiversité
- Lutte antiparasitaire intégrée
- Gestion des éléments nutritifs
- Rotation des pâturages
- Santé du sol
- Espèces en péril
- Conservation des terres humides¹²

Principales préoccupations environnementales des répondants du sondage



*Les répondants pouvaient choisir un maximum de 3 réponses (n=470).

¹⁰ D'autres recherches récentes signalent le besoin « d'intégrer une optique d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci dans les programmes de PAE ». Voir, par exemple : Institut canadien des politiques agroalimentaires. (2022). Atteindre l'équilibre : L'avenir du Programme de plans environnementaux de la ferme au Canada. Tiré de : https://capi-icpa.ca/wp-content/uploads/2022/06/2022-06-15-CAPI-EFP-Report_FR.pdf.

¹¹ D'autres préoccupations environnementales comprenaient la déforestation, la gestion des espèces envahissantes, l'utilisation des pesticides/la lutte antiparasitaire intégrée, la gestion des plastiques, la santé des pollinisateurs et l'expansion urbaine.

¹² Des représentants de l'industrie ont également offert des suggestions de sujets qui pourraient être inclus dans une édition future du cahier de travail des PAE. Voir l'[Annexe C](#).

Quoique le PAE mette l'accent sur la durabilité environnementale, il devrait aussi s'arrêter sur la durabilité économique et sociale pour aider à démontrer le retour sur l'investissement (RSI) que procurent ces pratiques de gestion optimales (PGO) environnementales, lorsque ceci est applicable. Par exemple, les trois piliers de la durabilité (économique, environnemental et social) pourraient être expliqués dans l'introduction du cahier de travail. Les représentants de l'industrie sont intéressés à avoir plus de discussions sur les répercussions financières de différentes PGO. Ces conclusions s'alignent avec d'autres travaux récents réalisés sur le terrain.¹³ Par exemple, l'Association des fruiticulteurs et des maraîchers de l'Ontario a observé que les questions économiques/de réduction des coûts étaient les facteurs clés qui motivaient ses producteurs d'adopter des pratiques durables, suivi du désir d'être environnementalement durable.¹⁴

« La mise à jour du contenu, la fourniture de renseignements sur le retour sur l'investissement offert par l'adoption de PGO et l'amélioration de l'accessibilité au programme des PAE pour les agriculteurs peuvent aider à surmonter ses limites. »

- Répondant du sondage

De courtes études de cas pourraient être présentées dans le cadre des ateliers pour examiner le retour sur l'investissement (RSI) et un symbole spécial pourrait être utilisé dans le cahier de travail pour indiquer du contenu avec des ressources connexes sur le rendement économique des pratiques. Les participants aux ateliers pourraient également être orientés vers d'autres programmes pertinents leur permettant d'examiner davantage la durabilité économique et sociale de leurs activités agricoles.¹⁵

Certains secteurs trouvent que le cahier de travail ne s'applique pas à eux, tels :

- Horticulture
- Production de sirop d'érable
- Apiculture
- Agriculture verticale
- Agriculture urbaine

D'autres provinces peuvent fournir des renseignements utiles sur le programme des PAE, L'Alberta, par exemple, a un [chapitre sur l'apiculture](#).

¹³ Voir, par exemple, Rudd, S., D. Robinson, I. Weigel-Mohamed, I. Owens-Frank, M. Sain et J. Smith. (2023). *Principles for increasing adoption of environmental programmes by Ontario producers*, 2023. Tiré de : <http://dx.doi.org/10.13140/RG.2.2.12742.45128>. Voir aussi Drescher, M. et G.K. Warriner. (2022). « Environmental concerns and stewardship behaviors among rural landowners: What supports farmers and non-farmers in being good stewards? ». *Frontiers in Sustainable Food Systems* 6 : 758426. Tiré de : <https://doi.org/10.3389/fsufs.2022.758426> et Gestion agricole du Canada. (2023). *Gagner des alliés environnementaux : Accroître l'adoption de pratiques de gérance environnementale par les propriétaires fonciers de l'Ontario*. Tiré de : <https://fmc-gac.com/programmes-services/recherche-analyse/?lang=fr#gerance>.

¹⁴ Dans la même optique, le plus gros défi qui se pose à l'adoption de pratiques durables par ses membres est « le coût de pratiques durables, de la technologie et de l'équipement par rapport au retour sur l'investissement » - Association des fruiticulteurs et des maraîchers de l'Ontario. (2023). *Environmental sustainability baseline study*.

¹⁵ Par exemple, l'[Outil d'autoévaluation d'entreprise agricole en ligne Faites fructifier les profits de votre ferme – Planifier pour le succès de votre entreprise](#) est maintenant disponible par l'entremise de Gestion agricole du Canada.

Il peut être difficile pour une ferme diversifiée de déterminer la meilleure façon de dresser un PAE. Les petites fermes ainsi que les fermes biologiques, biodynamiques ou régénératrices peuvent aussi penser que le cahier de travail ne convient pas à leur type d'exploitation. Lorsque le cahier de travail est examiné chaque année pour une mise à jour mineure, les personnes en charge devraient songer à la diversité des fermes ontariennes et comment les agriculteurs peuvent utiliser le programme des PAE. Par exemple, des feuilles de travail pourraient être ajoutées pour mieux répondre aux besoins des divers secteurs de l'industrie agricole ontarienne.

Il est également important que le cahier de travail ne renferme pas de renseignements désuets. Des représentants de l'industrie ont signalé que la 4^e édition commençait à être moins intéressante puisque le cahier n'avait pas été mis à jour depuis 2013.

Les gens croient que le programme des PAE est trop long et comprend trop de paperasserie. Donc en mettant à jour le cahier de travail, il faut établir un bon équilibre entre un contenu bien étoffé et un processus aussi simple que possible. Les opinions des agriculteurs seront vitales pour bien établir cet équilibre et pour s'assurer que le contenu répond aux besoins de l'industrie.¹⁶

Plus de la moitié des répondants du sondage (56 %) ont déclaré que des feuilles de travail mises à jour qui tiennent compte de la diversité des producteurs agricoles ontariens accroîtraient probablement ou très probablement la participation des agriculteurs au programme des PAE.

Vérité et réconciliation

Le programme des PAE pourrait également être utilisé pour contribuer au processus de vérité et réconciliation. Par exemple, les ateliers pourraient inclure une mention des terres autochtones et l'agriculture autochtone pourrait faire partie du contenu du cahier et des ressources.

Le [sondage sur la gestion des fermes](#) de Statistique Canada identifie les raisons suivantes pour lesquelles des agriculteurs ontariens n'ont pas un PAE :

- Manque de temps (26 %)
- Manque de renseignements (20 %)
- Trop compliqué (19 %)
- Préoccupations relatives à la confidentialité des données et aux questions d'application de la loi (17 %)
- Participe déjà à d'autres initiatives environnementales (8 %)
- Autres raisons (30 %)

¹⁶ La littérature récente souligne également l'importance d'un examen régulier par les parties intéressées pour assurer la pertinence des programmes environnementaux ainsi que leur capacité de « réduire la vulnérabilité des producteurs ». Voir Rudd, S., D. Robinson, I. Weigel-Mohamed, I. Owens-Frank, M. Sain et J. Smith. (2023). *Principles for increasing adoption of environmental programmes by Ontario producers*, 2023. Tiré de : <http://dx.doi.org/10.13140/RG.2.2.12742.45128>.

Possibilités éducatives additionnelles et appui pour la mise en œuvre

Quoique de nombreuses ressources éducatives soient déjà disponibles pour les participants au programme des PAE, les représentants de l'industrie aimeraient élargir la portée et le type de ressources offertes. Par exemple, l'industrie aimerait avoir des outils d'auto-évaluation sur l'habitat et la biodiversité ainsi que des outils permettant aux agriculteurs de mieux comprendre leurs émissions de gaz à effet de serre (GES).

On aimerait aussi voir un meilleur appui de la mise en œuvre des plans d'action. Cet appui pourrait comprendre :

- Aide technique d'experts de l'industrie (comme le MAAAO, Canards Illimités, offices de protection de la nature)¹⁷
- Information sur la mise en œuvre des pratiques de gestion optimales (PGO) d'une manière plus rentable (comme l'embauche d'entrepreneurs ayant l'équipement nécessaire plutôt que de devoir l'acheter)
- Plus d'information ciblée sur les subventions disponibles pour mettre en œuvre les PGO indiquées dans les plans d'action
- Possibilités de réseautage et d'apprentissage entre pairs pour la mise en œuvre des PGO
- Liens menant à des listes actuelles d'experts agréés ou autorisés, comme pour l'[analyse de sol](#) ou [drainage souterrain](#)

Le Manitoba, par exemple, a intégré un outil volontaire axé sur les émissions de GES dans son programme des PAE. Les utilisateurs peuvent modifier leurs pratiques de gestion dans l'outil pour mieux comprendre comment ces modifications influencent les émissions provenant de leur ferme. Cet outil tient également compte de facteurs économiques et du retour sur l'investissement.

Les représentants de l'industrie ont mentionné que les agriculteurs travaillent typiquement au sein d'une plus grosse équipe et collaborent avec des agronomes, vétérinaires, nutritionnistes, etc. Le personnel des services à la clientèle de l'AASRO pourrait encourager les agriculteurs à consulter leur équipe de conseillers actuels lorsqu'ils élaborent et mettent en œuvre leurs plans d'action.

¹⁷ La littérature récente a également identifié le besoin d'un meilleur appui à la ferme. Voir Rudd, S., D. Robinson, I. Weigel-Mohamed, I. Owens-Frank, M. Sain et J. Smith. (2023). *Principles for increasing adoption of environmental programmes by Ontario producers*, 2023. Tiré de : <http://dx.doi.org/10.13140/RG.2.2.12742.45128>. Et Smith, P., C. Bibik, J. Lazarus, D. Armitage, C. Bradley-Macmillan, M. Kingston, A. Graham, R. Plummer et R. Summers. (2020). « Canada's Environmental Farm Plan: Evaluating implementation, use of services, and the influence of social factors ». *Sustainable Agriculture Research* 9, n° 4. Tiré de : <https://doi.org/10.5539/sar.v9n4p1>.

4.3 Prestation du programme

Le processus actuel utilisé pour remplir un PAE peut sembler long et compliqué, d'après certains représentants de l'industrie. L'engagement de deux jours pour suivre un atelier, spécialement pour près de la moitié des agriculteurs qui travaillent à l'extérieur de la ferme,¹⁸ constitue un autre obstacle.

Environ un quart (26 %) des répondants du sondage ont déclaré que les ateliers n'étaient pas accessibles (trop loin, manque de séances en soirée, manque d'options virtuelles).

Plusieurs stratégies peuvent être utilisées pour améliorer l'accessibilité du programme ainsi que pour rafraîchir le format de prestation du programme.

Le [cours sur la sécurité des pesticides pour les producteurs](#) a été acclamé pour ses efforts à essayer d'accommoder les producteurs. Ce cours est offert en quatre formats pour tenir compte de différents horaires et styles d'apprentissage.

Les ateliers en personne et virtuels devraient être offerts à l'échelle de la province car les préférences individuelles varient en matière de plateforme d'apprentissage, tout comme l'accès à l'Internet. De plus, la conception des ateliers devrait être réexaminée pour s'assurer qu'ils tiennent compte de la diversité des styles d'apprentissage (comme les apprenants visuels ou plus interactifs). Les programmes virtuels pourraient comprendre ce qui suit :

- Un ensemble de modules que les participants peuvent faire à leur rythme
- Contenu vidéo
- Possibilités de discussions entre pairs

Une telle diversité de modes de prestation devrait également aider à atténuer les problèmes d'accès équitable aux ateliers PAE à l'échelle de la province.

Prestation virtuelle du programme des PAE : Leçons apprises d'agents de prestation d'autres provinces

Les agents de prestation du programme des PAE hors de l'Ontario ont fourni les commentaires suivants selon leurs expériences des programmes virtuels dans leur propre province :

- ✓ Il faut que les experts techniques/agents de prestation soient formés et renseignés sur le mode de prestation virtuelle avant de commencer (comme former les techniciens sur les calculs que le cahier de travail virtuel fait en arrière-plan pour que le personnel puisse l'expliquer aux agriculteurs, le cas échéant)
- ✓ Songer à modifier le logiciel pour rationaliser le processus de renouvellement pour les participants (pour que les participants aient accès à leurs anciens cahiers de travail et plans d'action pour les mettre à jour)
- ✓ Le PAE virtuel permet aux participants de surveiller les progrès de leur plan d'action en temps réel

¹⁸ Chen, Zong Jia. (2022). *L'Ontario est une puissance agricole qui est chef de file de nombreuses catégories agricoles*. Statistique Canada. Tiré de : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/96-325-x/2021001/article/00006-fra.htm>.

Les ateliers virtuels pourraient s'appuyer sur le modèle durable de l'apprentissage entre pairs pour fournir des possibilités plus ciblées d'échange de connaissances entre certaines cohortes (Tableau 1). Plus des deux tiers des répondants du sondage ont déclaré qu'un tel format de prestation accroîtrait probablement ou très probablement la participation des agriculteurs au programme.¹⁹

Tableau 1. Exemple de groupement de cohortes pour la prestation d'ateliers PAE virtuels.

Cohorte	Considérations
Producteurs spécialisés²⁰	<ul style="list-style-type: none"> • Pourrait comprendre des experts techniques (personnel d'organismes de producteurs, vétérinaires, conseillers agricoles agréés, etc.) pour présenter des PGO pertinentes et répondre à des questions • P. ex. des serriculteurs pourraient discuter des défis posés par la gestion de leurs bassins de rétention des eaux pluviales et partager les leçons apprises
Petites fermes	<ul style="list-style-type: none"> • Pourrait cibler le contenu pour veiller à ce qu'il convienne mieux à ce type de ferme
Nouveaux agriculteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Le modèle du cahier de travail actuel des PAE peut poser des défis aux nouveaux agriculteurs; des ateliers ciblés pour ces groupes peuvent faire ressortir les possibilités et défis uniques qui se posent à eux
Propriétaires ruraux n'exploitant pas une ferme	<ul style="list-style-type: none"> • Les propriétaires ruraux qui n'exploitent pas une ferme sont déjà impliqués dans l'éducation et les initiatives environnementales, comme les projets liés aux puits et à la plantation d'arbres, sous l'égide de leur office de protection de la nature • Pourrait élargir les possibilités d'apprentissage sur la gérance environnementale offertes à ces propriétaires ruraux en offrant un volet du PAE portant sur des sujets tel que :²¹ <ul style="list-style-type: none"> ○ Puis d'eau ○ Traitement des eaux usées ménagères ○ Utilisation efficace de l'eau ○ Efficacité énergétique ○ Gestion des ruisseaux, fossés et plaines inondables ○ Terres humides et étangs naturels ○ Boisés et faune²²

¹⁹ D'autres recherches de l'industrie soulignent également l'importance de telles possibilités d'apprentissage entre pairs. Voir, par exemple, Rudd, S., D. Robinson, I. Weigel-Mohamed, I. Owens-Frank, M. Sain et J. Smith. (2023). *Principles for increasing adoption of environmental programmes by Ontario producers*, 2023. Tiré de : <http://dx.doi.org/10.13140/RG.2.2.12742.45128>.

²⁰ L'AASRO adopte une démarche similaire pour la prestation de [webinaires et ateliers sur la biosécurité](#) pour les abeilles, les cultures et l'horticulture, le bétail, la volaille et le vison.

²¹ Ces propriétaires sont actifs sur Facebook, selon un représentant d'un office de protection de la nature. Un sondage effectué en ligne qui tire avantage des réseaux actuels des offices de protection de la nature et qui est annoncé sur Facebook pourrait être le moyen le plus stratégique de rejoindre ce groupe pour évaluer leur intérêt pour un tel programme.

²² Une autre recherche de l'industrie a fait ressortir les possibilités associées à la prestation d'un tel volet PAE. Voir, par exemple, Gestion agricole du Canada. (2023). *Gagner des alliés environnementaux : Accroître l'adoption de pratiques de gérance environnementale par les propriétaires fonciers de l'Ontario*. Tiré de : <https://fmc-gac.com/programmes-services/recherche-analyse/?lang=fr#gerance>.

Des représentants de l'industrie ont également souligné la valeur de l'apprentissage entre pairs dans un secteur diversifié et l'AASRO devrait conserver les volets « généraux » des ateliers qui sont ouverts à tous les types de producteurs. De plus, certaines fermes produisent plusieurs types de produits; ces agriculteurs pourraient trouver qu'un volet plus « général » leur convient mieux.

Les ateliers devraient être offerts à différentes heures, comme en soirée et durant les fins de semaine, pour mieux satisfaire différents horaires.

Pour aider à représenter le PAE comme un document évolutif, des contacts optionnels entre le personnel des services à la clientèle et les agriculteurs pourraient être organisés pour discuter des progrès des plans d'action et identifier des ressources afin d'aider à planifier les prochaines étapes.

« Le PAE devrait être un document évolutif plutôt qu'un document placé sur une tablette. »

- Personne interviewée

Ces contacts pourraient être offerts entre le moment où le cahier PAE est rempli et le moment du renouvellement du PAE.

Un financement de base devrait être fourni pour le programme des PAE pour ne pas devoir arrêter le programme lorsqu'il y a un manque de fonds.

PAE électronique

Une démarche simplifiée pour le PAE électronique serait avantageuse. Selon les questions auxquelles répondent les utilisateurs du PAE électronique au tout début, on pourrait utiliser un élément de logique pour filtrer automatiquement les feuilles de travail qui ne s'appliquent pas à leur situation.²³ Par exemple, un producteur horticole n'a pas besoin de remplir la feuille sur l'élimination de cadavres d'animaux et un producteur de cultures commerciales n'a pas besoin de remplir la feuille sur les eaux de lavage de laiterie. Le cahier de travail pourrait avoir l'air plus accueillant si les utilisateurs voyaient seulement l'ensemble de feuilles de travail qui correspond à leur exploitation.

Le PAE électronique pourrait être intégré à d'autres sites Web pertinents (comme [AgriSuite](#)) pour rationaliser la saisie des données. Un chevauchement des données existe dans le contenu couvert par les plans et stratégies de gestion des éléments nutritifs et dans le PAE électronique. Les agriculteurs ou leurs consultants se réfèrent déjà au cahier de travail des PAE lorsqu'ils préparent un plan ou une stratégie de gestion des éléments nutritifs. Les agriculteurs qui ont

Les fruiticulteurs et maraîchers de l'Ontario ont indiqué que le réseautage avec des pairs (visites de fermes, rencontres agricoles, conférences et événements de l'industrie) était la ressource la plus utile pour faciliter l'adoption de pratiques de production plus durables.

- Association des fruiticulteurs et des maraîchers de l'Ontario. (2023). *Environmental sustainability baseline study*.

Certains agriculteurs préfèrent toujours la copie papier du cahier de travail qui est une référence pratique lorsqu'ils remplissent d'autres formulaires ou participent à d'autres programmes de l'industrie. Ils ont également signalé que « tous les membres de la famille pouvaient facilement le consulter ».

D'autres provinces qui ont adopté le cahier de travail électronique montrent une transition progressive vers cette forme de tenue des dossiers. L'Alberta, par exemple, [a utilisé](#) pour la dernière fois une copie papier du cahier de travail en 2018-2019.

Si l'Ontario cherche à faire la transition du cahier de travail sur papier vers une version électronique, une aide technique devrait être offerte, selon les besoins.

²³ Les utilisateurs doivent présentement indiquer manuellement si une feuille de travail ne s'applique pas à leur exploitation.

déjà rempli un PAE pourraient peut-être choisir de remplir automatiquement les sections pertinentes de leur plan ou stratégie de gestion des éléments nutritifs (ou vice-versa).

On pourrait utiliser l'intelligence artificielle pour aider à fournir une liste « personnalisée » de ressources fondées sur le plan d'action élaboré par l'utilisateur. Par exemple, si l'utilisateur identifie des domaines préoccupants et des actions liées à l'utilisation et à la gestion du fumier, son plan d'action inclurait automatiquement une courte liste de ressources éducatives pertinentes à ce sujet ainsi que, peut-être, des possibilités de financement pertinentes pour appuyer la modification/le remplacement d'équipement connexe.²⁴

Renouvellements

Le renouvellement du PAE est crucial pour plusieurs raisons, y compris si les participants veulent :

- Comprendre tout changement de leurs risques environnementaux
- Surveiller les progrès liés à ces risques
- Se renseigner sur de nouveaux sujets traités dans une nouvelle édition
- Viser une amélioration progressive et continue

Le principal incitatif à renouveler le PAE est présentement l'accès à des programmes d'aide financière à frais partagés qui exigent l'élaboration d'un PAE. Un PAE de la 4^e édition est requis pour certaines possibilités de financement administrées par l'AASRO et d'autres agents de prestation (comme les offices de protection de la nature).

« DFO demande que le nouveau PAE électronique continue de ne pas avoir de date d'échéance. Ceci permet d'utiliser le PAE dans le cadre de notre programme proAction et de déterminer une période d'échéance qui satisfait les exigences nationales. »

- Note de décision de Dairy Farmers of Ontario

L'institution d'une exigence de renouvellement formelle (p. ex. la mise à jour du PAE tous les cinq ans) inquiète plusieurs intervenants de l'industrie. Ils avaient peur que ce processus soit trop difficile pour les agriculteurs. Certaines personnes ont suggéré que le renouvellement soit requis lorsque des changements importants sont apportés aux exploitations agricoles participantes plutôt que de suivre un calendrier déterminé. D'autres personnes ont mis l'accent sur l'importance d'incitatifs pour encourager le renouvellement.

Un de ces incitatifs pourrait être de reconnaître les agriculteurs qui ont renouvelé leur PAE. Cette initiative pourrait être similaire à celle de Junior Farmers Association of Ontario ([Century Farm Sign program](#)), qui offre des ajouts pour des points marquants après le centenaire de la ferme (125 ans, 150 ans, etc.). Des écriteaux PAE pourraient être offerts pour signaler le nombre de renouvellements et favoriser un sentiment de fierté pour l'exploitation et son patrimoine.

Lorsqu'un agriculteur renouvelle son PAE, des questions pourraient lui être posées pour identifier ce qu'il doit mettre à jour ou remplir. Par exemple, si une ferme a diversifié ses opérations depuis son dernier PAE, cet agriculteur peut devoir remplir de nouvelles feuilles de travail.²⁵ Si une nouvelle

²⁴ Les utilisateurs doivent présentement accéder manuellement à une liste de ressources dans la barre de menu du PAE électronique.

²⁵ Une suggestion similaire a été faite dans : Fédération des agriculteurs chrétiens de l'Ontario. (2020). *Finding the balance 2020: Farming, development & environmental protection*. Tiré de : <https://www.christianfarmers.org/media/3kq12enj/policy-tour-2020.pdf>. Et Gestion agricole du Canada. (2023). *Gagner des alliés environnementaux : Accroître l'adoption de pratiques de gérance environnementale par les propriétaires fonciers de l'Ontario*. Tiré de : <https://fmc-gac.com/programmes-services/recherche-analyse/?lang=fr#gerance>.

édition du cahier de travail a été publiée, de nouvelles questions ont peut-être été ajoutées à des feuilles de travail remplies dans le passé. Les agriculteurs seraient également avisés de mettre à jour leur plan d'action.

Le processus de renouvellement pourrait également être restructuré en encourageant les agriculteurs à participer à d'autres séances d'éducation agroenvironnementale (journées sur la santé du sol, autres activités offertes par l'AASRO) pour les aider à élaborer leur plan d'action. De telles possibilités d'éducation permanente pourraient devenir une autre option à la place des ateliers PAE d'un ou deux jours.²⁶ Les agriculteurs pourraient se servir des connaissances acquises lors de ces séances éducatives pour mettre à jour leur plan d'action.

Communications

Un plan de communication clair est nécessaire pour accroître le désir des agriculteurs de participer au programme des PAE. Ces communications devraient faire ressortir ce qu'est le PAE et comment il avantage les agriculteurs participants.²⁷

Les initiatives de communication devraient faire connaître les histoires à succès du programme des PAE, comme les avantages du triple résultat (économique, environnemental et social) associés à la mise en œuvre d'un plan d'action.²⁸

Les options concernant l'élaboration et le renouvellement du PAE devraient être expliquées en précisant les avantages des différents modes de prestation du programme.

Compte tenu des trente ans d'existence du programme des plans agroenvironnementaux, il est important d'identifier la valeur du renouvellement du PAE pour les agriculteurs participants.

Le PAE pourrait être présenté comme faisant partie du processus de planification de la transition. Par exemple, un membre de l'ancienne génération et un membre de la nouvelle génération pourraient participer ensemble à l'atelier. Ceci serait une bonne occasion d'échanger des connaissances sur les PGO qui ont déjà été mises en œuvre et de collaborer pour dresser un plan d'action à partir de ces connaissances.

Le plan de communication adopté devrait se servir de l'expertise du personnel des services à la clientèle de l'Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario. Ces personnes peuvent signaler ce qui fonctionne bien dans leur collectivité et les leçons apprises. Et les

Message clé

Le programme des PAE aide les agriculteurs à adopter une approche globale concernant leur ferme en tenant compte de facteurs comme le type de sol, le type de ferme, les caractéristiques naturelles, etc. Le programme les aide également à réfléchir à leur vision de leur ferme.

²⁶ Une suggestion similaire a été faite dans : Fédération des agriculteurs chrétiens de l'Ontario. (2020). *Finding the balance 2020: Farming, development & environmental protection*. Tiré de : <https://www.christianfarmers.org/media/3kql2enj/policy-tour-2020.pdf>.

²⁷ D'autres chercheurs ont également signalé l'importance d'identifier les avantages personnels de participer à un programme agroenvironnemental. Voir, par exemple, Rudd, S., D. Robinson, I. Weigel-Mohamed, I. Owens-Frank, M. Sain et J. Smith. (2023). *Principles for increasing adoption of environmental programmes by Ontario producers*, 2023. Tiré de : <http://dx.doi.org/10.13140/RG.2.2.12742.45128>.

²⁸ Gestion agricole du Canada. (2023). *Gagner des alliés environnementaux : Accroître l'adoption de pratiques de gestion environnementale par les propriétaires fonciers de l'Ontario*. Tiré de : <https://fmc-gac.com/programmes-services/recherche-analyse/?lang=fr#gerance>.

participants ont aussi des expériences à partager.²⁹ Une rétroaction continue des participants est essentielle pour que le programme ne cesse pas de répondre aux besoins des agriculteurs et que les communications reflètent bien les avantages du programme.

Bien que les certificats d'achèvement du PAE qui sont décernés n'aient pas une date d'échéance, il pourrait être utile pour les agriculteurs de réviser périodiquement leurs feuilles de travail et leur plan d'action pour s'assurer que le contenu est à jour. Pour faciliter ce processus, des rappels amicaux pourraient être envoyés aux anciens participants pour les encourager à renouveler leur PAE. Par exemple, on pourrait envoyer un rappel :

- Quand une nouvelle édition du cahier de travail est publiée
- Selon un calendrier établi (p. ex. tous les cinq ans) en encourageant les agriculteurs à réfléchir aux changements apportés dans leur exploitation durant cette période

Idéalement, les agriculteurs pourraient choisir le format de ces rappels (courriel, texto ou appel téléphonique) puisqu'ils peuvent avoir des préférences.

4.4 Amplifier l'impact

Il est très important d'amplifier l'impact du PAE en ce qui concerne le retour sur l'investissement (RSI) qu'il offre aux participants du programme. Les agriculteurs doivent voir la valeur du programme pour vouloir investir leur temps dans celui-ci. La plupart des répondants du sondage (84 %) ont déclaré que des incitatifs additionnels pour l'utilisation de PGO agroenvironnementales accroîtraient probablement ou très probablement la participation des agriculteurs au programme des PAE. Ces incitatifs devraient également encourager les participants à mettre en œuvre leur plan d'action.

La nature volontaire du programme des PAE est célébrée depuis longtemps. Toute nouvelle initiative liée au PAE devrait également être un ajout volontaire pour que les agriculteurs puissent avoir le choix de participer à certains éléments du programme qui conviennent à leurs besoins et intérêts.

Obstacles et défis posés à la participation des agriculteurs au programme PAE, selon les répondants du sondage

62 % ont dit



RSI insuffisant

(p. ex. conception de l'aide financière à frais partagés)

48 % ont dit



Manque d'encouragement pour renouveler

(p. ex. manque de mises à jour importantes du PAE depuis 2013)

(n=436)

« Le programme des PAE devrait continuer d'être volontaire et d'offrir les incitatifs actuels, comme les programmes d'aide financière à frais partagés. Il est toujours plus facile de faire participer les gens si cette action est volontaire et offre des incitatifs. »

- Répondant du sondage

²⁹ En plus des résultats fournis par ce projet, voir, par exemple, Smith, P., C. Bibik, J. Lazarus, D. Armitage, C. Bradley-Macmillan, M. Kingston, A. Graham, R. Plummer et R. Summers. (2020). « Canada's Environmental Farm Plan: Evaluating implementation, use of services, and the influence of social factors ». *Sustainable Agriculture Research* 9, n° 4. Tiré de : <https://doi.org/10.5539/sar.v9n4p1>.

Ces initiatives pourraient comprendre :

- Accès aux programmes d'aide financière à frais partagés
- Paiements pour biens et services écologiques
- Partage de données
- rationalisation de la participation aux programmes de normes de durabilité et d'assurance de la qualité de l'industrie

S'appuyer sur les efforts actuels de l'industrie

Certains agriculteurs ontariens se servent déjà de leur PAE pour appuyer d'autres initiatives de l'industrie. Par exemple, un [sondage effectué en 2010-2011](#) (en anglais) auprès de 189 participants a indiqué qu'ils utilisaient leur PAE pour :

- Satisfaire les exigences de la *Loi de 2002 sur la gestion des éléments nutritifs* (20 %)
- Se qualifier pour d'autres programmes ou certifications (8 %)
- Obtenir de meilleurs taux d'intérêt pour des prêts ou primes d'assurances (3 %)

Accès aux programmes d'aide financière à frais partagés

Historiquement, le principal incitatif pour participer au programme des PAE était l'accès à des programmes d'aide financière à frais partagés. Les agriculteurs continuent de profiter de ces possibilités mais cet incitatif a des restrictions :

- Financement limité (les fonds disponibles sont insuffisants pour appuyer les projets réalisés par tous les participants au programme des PAE)
- Ce financement vise typiquement les propriétaires fonciers et plusieurs agriculteurs louent leurs terres³⁰
- La motivation de renouveler le PAE peut être réduite si une demande précédente d'aide financière à frais partagés a été refusée
- Les délais serrés pour soumettre une demande d'aide financière ne laissent pas toujours assez de temps pour élaborer/renouveler un PAE
- Possibilité que le programme soit perçu seulement comme une case à cocher pour obtenir le financement³¹

On pourrait renforcer la connexion positive entre le PAE et l'accès à l'aide financière à frais partagés en :

- Prolongeant la période de réception des demandes de financement

76 %

des répondants du sondage étaient d'accord ou vraiment d'accord que le PAE devrait **débloquer** l'accès aux programmes et possibilités de financement du gouvernement



(n=436)

³⁰ En 2021, 32 % des fermes ontariennes ont déclaré qu'elles louaient des terres d'autres personnes. Voir Statistique Canada. (2023). *Recensement de l'agriculture*. Tableau 32-10-0234-01. Tiré de : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210023401&request_locale=fr.

³¹ Institut canadien des politiques agroalimentaires. (2022). Atteindre l'équilibre : L'avenir du Programme de plans environnementaux de la ferme au Canada. Tiré de : https://capi-icpa.ca/wp-content/uploads/2022/06/2022-06-15-CAPI-EFP-Report_FR.pdf.

- S'assurant que les possibilités d'aide financière pertinentes sont clairement communiquées aux participants du programme
- Offrant un appui aux agriculteurs lors du processus de demande d'aide financière à frais partagés, comme fournir une rétroaction au sujet des demandes refusées
- Continuant de s'assurer que les programmes de financement s'alignent avec les besoins des agriculteurs
- S'assurant qu'un financement est disponible pour appuyer les agriculteurs qui mettent déjà en œuvre des PGO
- Révisant périodiquement la répartition de l'aide financière à frais partagés et des montants maximaux disponibles pour s'assurer qu'il y a un bon équilibre entre l'incitation des participants au programme des PAE et la distribution des fonds à une vaste gamme et à un bon nombre de projets

Autres incitatifs financiers pour des biens et services écologiques

Plus de la moitié des répondants du sondage étaient d'accord ou vraiment d'accord pour dire que le PAE devrait être utilisé pour avoir accès à des paiements pour des biens et services écologiques. Ces incitatifs financiers pourraient comprendre :

- Rabais de primes d'assurance (comme l'assurance-récolte)
- Incitatifs visant la taxe sur le carbone
- Incitatifs offerts par des prêteurs et des établissements financiers (comme le [programme d'incitatifs aux pratiques durables de Financement agricole Canada](#), qui offre des paiements annuels aux clients qui participent à des programmes comme la Table ronde canadienne sur le bœuf durable et le programme sur les zones marginales de Canards Illimités Canada ainsi qu'aux clients qui ont des plans 4R

La plupart des répondants du sondage étaient d'accord ou vraiment d'accord que le PAE devrait être utilisé pour :

59% 

Accès à des paiements pour des biens et services écologiques

(n=436)

Partage de données

Présentement, les données qui se trouvent dans chaque PAE sont privées; les PAE sont examinés de façon confidentielle par le personnel des services à la clientèle de l'AASRO. Cette confidentialité est perçue comme un point fort du programme. Toutefois, la société met de plus en plus l'accent sur les mécanismes de mesure, de consignation et de vérification en matière de durabilité. Une occasion se présente d'utiliser les données regroupées du PAE pour :

- Permettre aux producteurs d'établir un cadre de référence avec leurs pairs
- Faire connaître la durabilité de l'agriculture ontarienne
- Aider à orienter les priorités de l'industrie

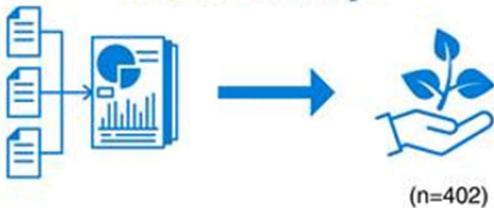
48 %

des répondants du sondage étaient d'accord ou vraiment d'accord qu'en

compilant des données

de PAE ontariens, l'industrie agricole pourrait dresser un plan clair

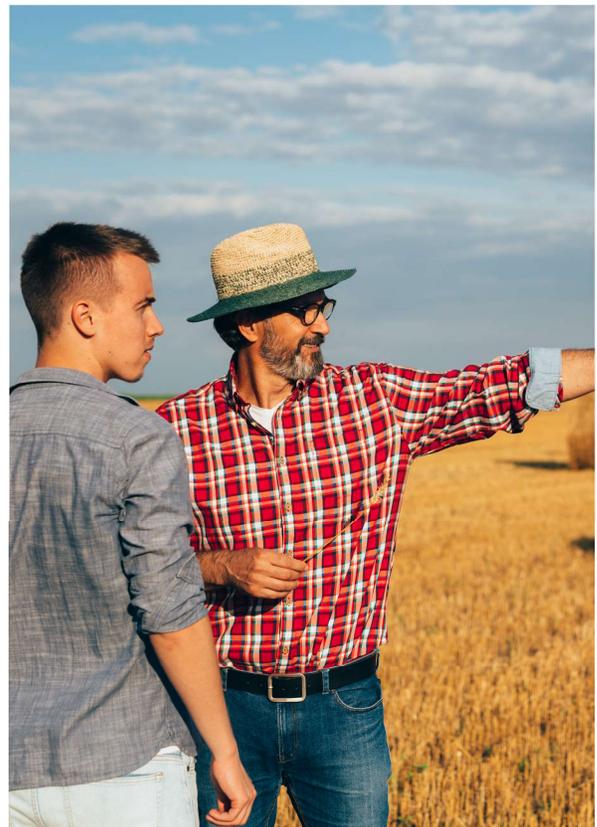
pour améliorer sa durabilité
environnementale



Les quatre principaux facteurs qui aideraient à assurer la valeur du partage des données, selon les répondants du sondage :



*Les répondants pouvaient choisir toutes les réponses applicables (n=387).



Surveiller l'impact du programme des PAE

Statistique Canada estime présentement le nombre de fermes qui ont un PAE et l'AASRO compte le nombre de certificats d'achèvement du PAE qui ont été délivrés. Pour mieux comprendre la portée du programme, on pourrait prendre note de la taille des fermes des participants. La superficie totale en acres représentée pourrait être signalée dans les communications destinées au public. Des rapports réguliers, comme ceux compilés en [Alberta](#), pourraient faire connaître les réalisations découlant de la participation au programme des PAE.

Cadre de référence

Les agriculteurs pourraient comparer leur situation avec celle de pairs pour mieux comprendre leurs points forts et leurs possibilités d'amélioration en matière de durabilité. Au début, cette comparaison se ferait probablement seulement avec des agriculteurs ontariens. Avec le temps, les ensembles de données deviendront plus robustes et les agriculteurs auront peut-être la possibilité de fournir un cadre de référence à des cohortes de pairs ciblées, comme des producteurs du même type ou des fermes de taille similaire.

Faire connaître la durabilité de l'agriculture ontarienne

Des données regroupées pourraient être utilisées pour aider à éduquer le public sur les pratiques environnementales réussies de l'industrie et les efforts faits pour améliorer les points faibles. Les organismes de producteurs seraient bien placés pour aider à interpréter et à fournir un contexte aux données. Ceci pourrait être utilisé par les groupes agricoles, les associations de producteurs et d'autres organismes qui mettent l'accent sur la confiance du public pour appuyer leurs activités actuelles.

« Je suis vraiment content de pouvoir faire connaître la durabilité agricole de l'Ontario. Les données regroupées sont cruciales pour démontrer que l'industrie fait du bon travail et se dirige dans la bonne direction. »

- Participant à l'atelier

En présentant ces données au public, il est important de ne pas écoblan chir (faire des déclarations qui proclament la durabilité des fermes ontariennes sans offrir de preuves à cet effet).

Le PAE – un outil de commercialisation?

À Terre-Neuve, les agriculteurs qui vendent directement aux consommateurs utilisent des écriteaux PAE pour indiquer que leur exploitation est environnementalement durable. Cette possibilité a également été examinée en Ontario (bien que l'Ontario ait des écriteaux PAE, le programme n'est pas bien reconnu par les consommateurs dans la province).

Plusieurs autres programmes et initiatives (comme [Ontario, terre nourricière](#), [Certifié biologique](#), etc.) existent pour appuyer la vente directe aux consommateurs. La promotion du PAE comme outil de commercialisation risque de compliquer la perception des consommateurs. Une démarche plus stratégique pour gagner la confiance du public pourrait être d'utiliser les données regroupées pour faire connaître la durabilité de l'industrie agricole dans le cadre d'initiatives actuelles (comme [J'craque pour toi mon coco](#) des Producteurs d'œufs Ontario, [Good in Every Grain](#) de Grain Farmers of Ontario, [Ontario Pork](#)).

La plupart des répondants du sondage étaient d'accord ou vraiment d'accord que le PAE devrait être utilisé :

66 % PAE

comme outil de commercialisation pour que les agriculteurs puissent démontrer leur durabilité environnementale

(n=436)



Orienter les priorités de l'industrie

Les données pourraient être utilisées pour orienter les priorités aux fins suivantes :

- Application et transfert des connaissances
- Soutien technique
- Programmes de financement
- Recherches supplémentaires

Les données regroupées pourraient fournir une idée plus claire d'importantes possibilités d'amélioration, ce qui permettrait aux intervenants d'établir un ordre de priorité pour les ressources financières et humaines dans ces domaines.

Préoccupations concernant le partage de données

Voici certaines préoccupations concernant le partage des données :

- Propriété des données
- Accès aux données
- Peur des répercussions (pénalités pour des cotes peu élevées, possibilité de déclencher une inspection)
- Protection de la confidentialité (dans les secteurs avec un petit nombre d'exploitations)
- Atteinte à la cybersécurité
- Utilisation des données pour comparer des exploitations de diverses tailles ou différents secteurs pour évaluer le degré de durabilité
- Limites de la représentation des données (en raison du niveau actuel de participation au programme des PAE, parce qu'une partie des participants choisiraient de ne pas partager leurs données, etc.)
- Demandes d'accès à l'information

« Les agriculteurs ne partagent généralement pas facilement les renseignements sur leur ferme. La confidentialité des données leur permet de remplir correctement le PAE avec moins de crainte, ce qui fait que des améliorations environnementales ont plus de chance de se produire. »

- Répondant du sondage

Assurer le succès du partage des données

Les opinions concernant le regroupement et l'anonymisation des données sont mixtes. Certains représentants de l'industrie déclarent que les agriculteurs acceptent de plus en plus cette pratique. Le degré d'acceptation peut varier selon le produit et l'expérience à ce sujet. Il faut bien comprendre les inquiétudes à cet égard, essayer de les atténuer et prendre les prochaines mesures avec prudence.

La version imprimée des cahiers de travail ne se prête pas au partage de données regroupées. Il faudrait que le PAE électronique soit plus largement utilisé.

Les pratiques optimales présentées dans les principes fondamentaux de [Ag Data Transparent](#) pourraient aider à orienter la démarche de gestion des données regroupées.

Il faudrait décider si les participants au programme des PAE peuvent avoir l'option de partager ou de ne pas partager leurs données. Il y a des avantages et des désavantages pour chaque modèle. Le premier, par exemple, donne plus de choix à l'utilisateur tandis que le deuxième pourrait fournir un ensemble de données regroupées plus robuste.

Une éducation et des communications continues sont très importantes pour s'assurer que les agriculteurs ontariens comprennent la valeur du partage de données regroupées et anonymisées et la protection de la confidentialité de leurs données. Cette information devrait être indiquée sur la page Web du PAE électronique et mentionnée brièvement dans les ateliers.

Il est important de maintenir et de profiter des liens solides qui existent entre les agriculteurs, les organismes agricoles et les associations de producteurs en poursuivant ces travaux. Par exemple, on pourrait consulter les associations de producteurs pour :

- identifier une liste des principaux risques évalués comme une priorité pour lesquels des données regroupées devraient être recueillies;
- déterminer les types de « cohortes » à identifier dans le cadre du processus de regroupement des données (producteurs, régions, taille des fermes, etc.);
- déterminer qui serait admissible à voir les données regroupées (groupes agricoles, associations de producteurs, chercheurs).

Pleins feux sur l’Outil d’évaluation de l’empreinte écologique des fermes (OEEEF) des Producteurs d’œufs du Canada

Les Producteurs d’œufs du Canada ont collaboré avec des chercheurs pour mettre sur pied l’[OEEEF](#), qui permet aux producteurs d’œufs de faire une évaluation de la durabilité de leur exploitation. Les agriculteurs peuvent établir un cadre de référence avec leurs pairs, formuler des buts de durabilité et faire un suivi de leurs progrès par rapport à ces buts. Les utilisateurs peuvent voir comment la mise en œuvre de différentes technologies vertes, comme les panneaux solaires, peut avoir un impact sur leur empreinte écologique et consulter des ressources éducatives.

Les utilisateurs peuvent choisir de partager leurs données regroupées et anonymisées avec les Producteurs d’œufs du Canada et l’équipe de chercheurs. Ces données peuvent aider à :

- mieux comprendre où en est l’industrie en matière de durabilité;
- orienter les mises à jour du cadre de référence;
- identifier des domaines pour de futures recherches.

Rationalisation de la participation aux programmes de normes de durabilité et d’assurance de la qualité de l’industrie

Les agriculteurs participent de plus en plus à des programmes obligatoires et volontaires de normes de durabilité et d’assurance de la qualité.

Plusieurs autres programmes agroenvironnementaux ou axés sur la durabilité agricole exigent déjà que les participants remplissent un PAE. Ces programmes comprennent :

- Certains programmes de gérance offerts par des offices de protection de la nature locaux, comme le [programme d’assainissement de l’eau](#)
- [proAction](#) des Producteurs laitiers du Canada, qui est un programme d’assurance de la qualité pour les producteurs laitiers
- [Programme d’assurance de la qualité de la marque Ontario Corn Fed Beef](#)³²



³² Un PAE est également utile pour les producteurs bovins qui veulent obtenir une certification de [Verified Beef Production Plus](#).

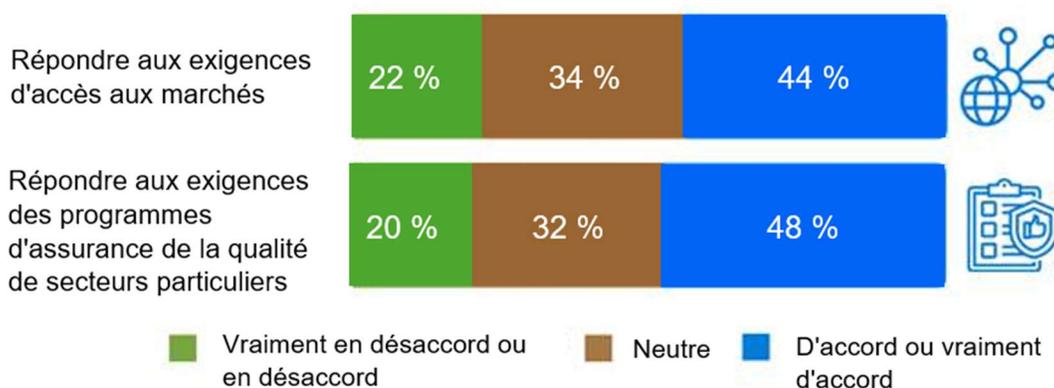
L'utilisation du PAE pour tenir compte des éléments de durabilité environnementale dans d'autres programmes offre plusieurs avantages :

- Éducation ciblée sur les risques environnementaux et les PGO
- Rationalisation des efforts, réduction du dédoublement de travail dans les programmes et utilisation plus efficace des ressources (les organismes de producteurs peuvent se concentrer sur d'autres aspects de leur programme d'assurance de la qualité, comme le bien-être des animaux et la salubrité des aliments)
- Réduction de la paperasserie pour les agriculteurs participants

« La connexion avec d'autres programmes de durabilité environnementale de l'industrie est extrêmement importante. Les gens doivent voir pourquoi ils devraient remplir un PAE. »

- Participant à l'atelier

Les répondants du sondage avaient diverses opinions sur l'utilisation du PAE pour :



(n=436)

On a mis en question le fait que de telles utilisations obligeraient le PAE à servir à trop de fins puisqu'il a été mis sur pied en tout premier pour servir d'outil éducatif volontaire. Certains représentants de l'industrie s'inquiètent que si le PAE sert à ces fins, il pourrait devenir un programme obligatoire.

D'autres représentants ont mentionné le dédoublement important qui existe entre le PAE et d'autres programmes de durabilité. Utiliser le PAE comme cadre de référence pour ces programmes ou se servir du PAE pour satisfaire un élément de ces programmes peut aider à simplifier le volume de paperasse que les agriculteurs doivent remplir.

Il y a des différences d'opinions entre les secteurs. Par exemple, lorsqu'il s'agit d'utiliser le PAE pour satisfaire des exigences de programmes d'assurance de la qualité de secteurs particuliers, un plus gros pourcentage de répondants du sondage impliqués dans le secteur du porc (59 %) ainsi que de répondants impliqués dans le secteur de la volaille et des œufs (55 %) étaient d'accord avec cet énoncé. En revanche, le pourcentage de répondants qui étaient d'accord était plus bas dans le secteur des oléagineux et céréales (39 %), le secteur des serres, des pépinières et de la floriculture (30 %) et le secteur des légumes et des melons (28 %). Des consultations supplémentaires pourraient avoir lieu dans les secteurs du porc et de la volaille pour examiner des synergies possibles avec des programmes particuliers à ces secteurs (Tableau 2).

Tableau 2. Programmes d'assurance de la qualité particuliers aux secteurs du porc et de la volaille.

Secteur	Programme
Porc	Programme d'excellence du porc canadien
Poulet	Programme Élevé par un producteur canadien
Œufs	<ul style="list-style-type: none">• Programme Assurance Qualité des œufs• Outil d'évaluation de l'empreinte écologique des fermes (OEEEF)
Dindon	Programmes à la ferme des éleveurs de dindons du Canada

Plus de la moitié des répondants du sondage (56 %) du secteur des bovins laitiers et de la production laitière étaient d'accord que le PAE devrait être utilisé pour satisfaire les exigences de programmes d'assurance de la qualité particuliers à ce secteur en précisant qu'ils voient la valeur pour les agriculteurs participant au programme proAction d'avoir un PAE à jour.

Avec l'évolution des programmes de durabilité et d'assurance de la qualité, il faut encourager la collaboration de ces intervenants et le leadership du programme des PAE. Par exemple, si le PAE sera utilisé pour rationaliser la participation à un autre programme, la définition des termes clés devrait s'aligner dans les deux programmes pour éviter toute confusion.

Il faut aussi tenir compte des différences dans la conception des programmes. Le contenu du programme des PAE est typiquement axé sur les pratiques mais les programmes de l'industrie sont plutôt axés sur les résultats. Il faudrait examiner comment les différentes démarches pourraient être conciliées pour aider à réduire le volume de paperasse que les agriculteurs ontariens doivent remplir.

Plus de la moitié (55 %) des participants aux ateliers PAE entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 mars 2024 étaient des producteurs laitiers. Cette participation importante souligne la valeur d'avoir de la programmation qui vise des secteurs particuliers pour favoriser la participation au programme des PAE.

Accéder aux marchés du carbone

Les agriculteurs ontariens sont intéressés aux possibilités offertes par les marchés du carbone. À long terme, le PAE pourrait aider dans cette tâche. Par exemple, si le PAE avait un outil de GES (gaz à effet de serre) connexe et volontaire et offrait une possibilité de vérification, les marchés du carbone pourraient utiliser cet outil pour collaborer avec les agriculteurs.

Pleins feux sur le PAE+ de l'Alberta

Le programme des PAE de l'Alberta est administré par l'Agricultural Research Extension Council of Alberta (ARECA) – un organisme sans but lucratif appuyant un réseau d'associations axées sur la recherche appliquée et la vulgarisation pour lier les producteurs aux programmes, services, innovations et recherches afin d'améliorer la rentabilité et la durabilité de leurs entreprises agricoles.

Les agriculteurs de l'Alberta peuvent remplir leur PAE entièrement en ligne ou en ligne avec un appui en personne. L'agriculteur commence par s'inscrire pour le PAE et fournit des renseignements de base sur son exploitation. Son cahier de travail (Webbook) est ensuite créé en ligne et accessible dans le portail des PAE. Une fois que le compte est activé, on affecte un technicien de la région à la ferme; ce technicien peut fournir un appui individuel pour aider l'agriculteur à remplir son PAE. L'agriculteur finit de remplir le cahier de travail et dresse un plan d'action adapté aux besoins de sa ferme. L'agriculteur a accès au technicien même après que son PAE soit achevé.

Lorsqu'il remplit son PAE et planifie de vendre sa ferme à un acheteur intéressé, il peut choisir de remplir un [PAE+](#), c'est-à-dire une version « améliorée » du programme. Le PAE+ fournit aux producteurs une cote d'équivalence reconnue avec le programme d'[évaluation de la durabilité agricole de SAI Platform \(FSA\)](#). En remplissant son PAE+, l'agriculteur peut collaborer avec son groupe de gestion agricole pour faire des attestations de durabilité qui sont reconnues à l'échelle internationale et s'alignent avec la FSA.

Le programme des PAE+ a présentement deux groupes de gestion agricole :

- [Rahr Malting Co.](#), qui achète de l'orge des producteurs de l'Alberta
- [Alberta Sugar Beet Growers](#)

D'autres compagnies et groupes de producteurs étudient également les possibilités associées au PAE+.

Avantages :

- ✓ Les agriculteurs peuvent choisir de participer au programme des PAE+.
- ✓ Le PAE+ est un outil « prêt pour le marché » pour les agriculteurs qui veulent démontrer la durabilité de leur exploitation si des demandeurs exigent un alignement avec la FSA.
- ✓ Le contenu additionnel du PAE+ peut prendre jusqu'à une heure de plus à remplir, une fois que le PAE « régulier » est rempli.
- ✓ La FSA est conçue pour les fermes partout dans le monde tandis que le PAE+ est conçu pour les agriculteurs de l'Alberta.



Vérification

Les programmes de normes de durabilité et d'assurance de la qualité comprennent typiquement un processus d'audit pour vérifier l'information fournie dans la paperasse du programme.

Pour accroître les possibilités du programme des PAE de rationaliser la participation à ces autres programmes de l'industrie, les agriculteurs pourraient choisir de faire une étape additionnelle – un audit indépendant (quelqu'un qui ne fait pas partie du personnel des services à la clientèle de l'AASRO, qui examine le PAE pour s'assurer qu'il est complet). L'audit confirmerait l'exactitude de l'information dans l'auto-évaluation et pourrait aider à identifier des mesures correctives (quoi faire si la ferme a une cote indiquant un risque plus élevé). Une telle vérification indépendante hausserait la crédibilité du PAE.

Les préoccupations suscitées par cette possibilité comprennent :

- L'ajout de cette action volontaire pourrait dissuader certains agriculteurs de participer au programme général des PAE
- Le programme des PAE pourrait devenir plus difficile pour les participants
- Les données du PAE seraient partagées avec des intervenants qui exercent une surveillance réglementaire (comme avec le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs)
- Les coûts connexes et qui les paiera
- Le manque de vérificateurs dans l'industrie et le manque d'uniformité parmi ceux-ci
- Le fait que le PAE s'éloignerait de sa démarche axée sur les agriculteurs puisqu'il aiderait à répondre aux besoins de la chaîne d'approvisionnement en aval

« Au moment où les organisations de l'industrie agricole canadienne travaillent à la mise en œuvre d'initiatives de durabilité axées sur les produits, les PAE peuvent jouer un rôle plus important dans la démonstration des efforts environnementaux au niveau de la ferme. Les PAE devraient être comparés aux programmes de l'industrie pour démontrer l'harmonisation. Ensuite, les intervenants qui participent aux programmes des PAE et aux efforts de durabilité axés sur les produits devraient collaborer pour assurer l'équilibre entre les solides possibilités d'éducation agroenvironnementale des PAE et les besoins de vérification des initiatives de durabilité. »

- Institut canadien des politiques agroalimentaires. (2022). Atteindre l'équilibre : L'avenir du Programme de plans environnementaux de la ferme au Canada. Tiré de : https://capi-icpa.ca/wp-content/uploads/2022/06/2022-06-15-CAPI-EFP-Report_FR.pdf.



Pour favoriser le succès de tout projet pilote de vérification, les actions suivantes devraient être prises :

- Un plan de communication solide devrait être dressé pour expliquer :
 - La nature volontaire des audits
 - Le but et la raison des audits
 - Le processus d'audit
 - Les avantages des audits
- Des consultations avec des représentants des programmes de normes de durabilité et d'assurance de la qualité qui comprennent des audits devraient avoir lieu pour se renseigner sur les leçons apprises
- Il faudrait faire un choix consciencieux des vérificateurs pour s'assurer qu'ils sont familiers avec le domaine de l'agriculture, ce qui pourrait favoriser un sentiment de confiance entre les agriculteurs et les vérificateurs
- Il faudrait mettre sur pied des procédures solides pour assurer l'uniformité du processus de vérification entre les fermes et traiter les situations où des mesures correctives sont nécessaires

Idéalement, l'ajout du processus d'audit serait intégré au processus d'audit d'autres programmes clés pour que les agriculteurs n'aient pas besoin de faire plus d'un audit.

Les intervenants du programme des PAE pourraient étudier des possibilités pour les groupes de producteurs et les acheteurs de faire des essais pour rationaliser la participation aux programmes de normes de durabilité et d'assurance de la qualité de l'industrie en se servant du programme des PAE. Lors de ces essais (projet pilote),

l'AASRO pourrait jouer le rôle de fournisseur de services indépendant qui aide à la présentation de rapports et assure la confidentialité des données fournies par les producteurs participants.



Pleins feux sur les perspectives de la chaîne d'approvisionnement dans le secteur ontarien des oléagineux et céréales

Bien que ceci ne soit pas encore universel, les producteurs du secteur des oléagineux et céréales veulent de plus en plus obtenir de l'information sur la durabilité de la part de leurs fournisseurs. Des exemples de marchés clés qui veulent une telle information comprennent les acheteurs du Japon, les marchés de l'UE qui se procurent de la nourriture et du carburant provenant de céréales ainsi que les entreprises meunières.

Les personnes interviewées ont signalé que leurs acheteurs demandent de l'information sur la durabilité, notamment :

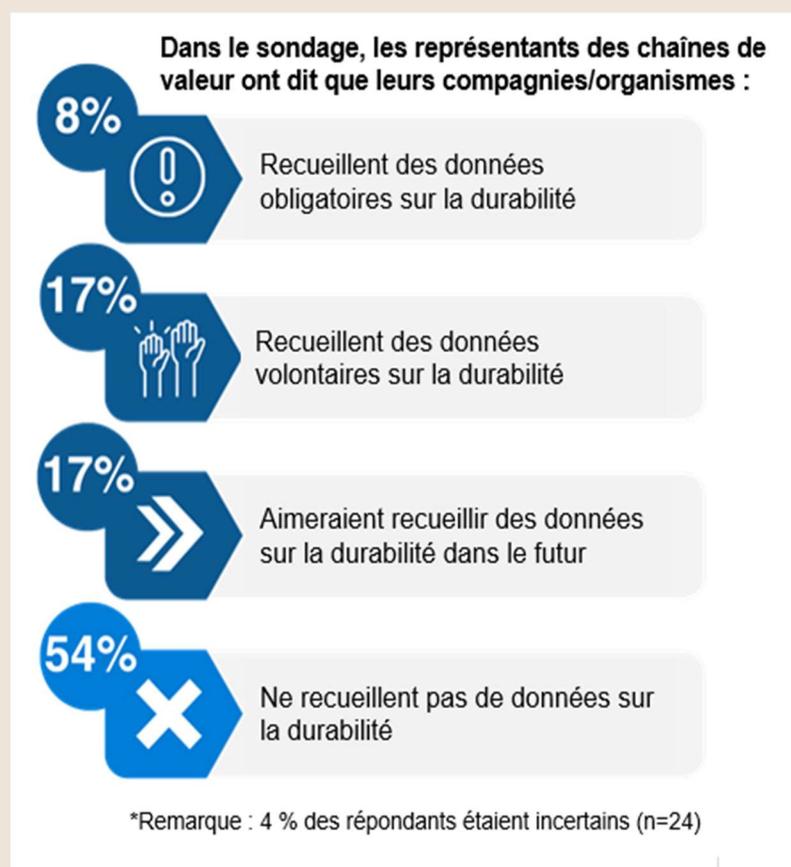
- ✓ Utilisation d'engrais
- ✓ Utilisation de carburant
- ✓ Quantification de l'empreinte carbone
- ✓ Efforts de gestion des éléments nutritifs 4R
- ✓ Pratiques agricoles régénératrices

Pour répondre aux demandes du marché, les entreprises d'oléagineux et de céréales adoptent des programmes de durabilité pour fournir une assurance de la qualité. Par exemple, les personnes interviewées ont mentionné le programme d'évaluation de la durabilité agricole de SAI Platform (FSA), le programme de certification internationale de durabilité et de carbone pour l'éthanol ainsi que le programme de soya durable de Soy Canada.

Les acheteurs de céréales embauchent du personnel qui a de l'expertise dans les programmes de durabilité et établissent des départements de durabilité pour aider à répondre aux demandes de l'industrie.

Au moment où les entreprises d'oléagineux et de céréales travaillent fort pour offrir des assurances de durabilité, plusieurs défis se posent encore, dont :

Vérification et audit : Les agriculteurs doivent déjà satisfaire des exigences en matière de vérification/audit pour d'autres programmes ou certifications (comme la certification biologique). Les intervenants de l'industrie comprennent le temps et le coût requis pour vérifier les attestations de durabilité à l'échelle de la ferme.



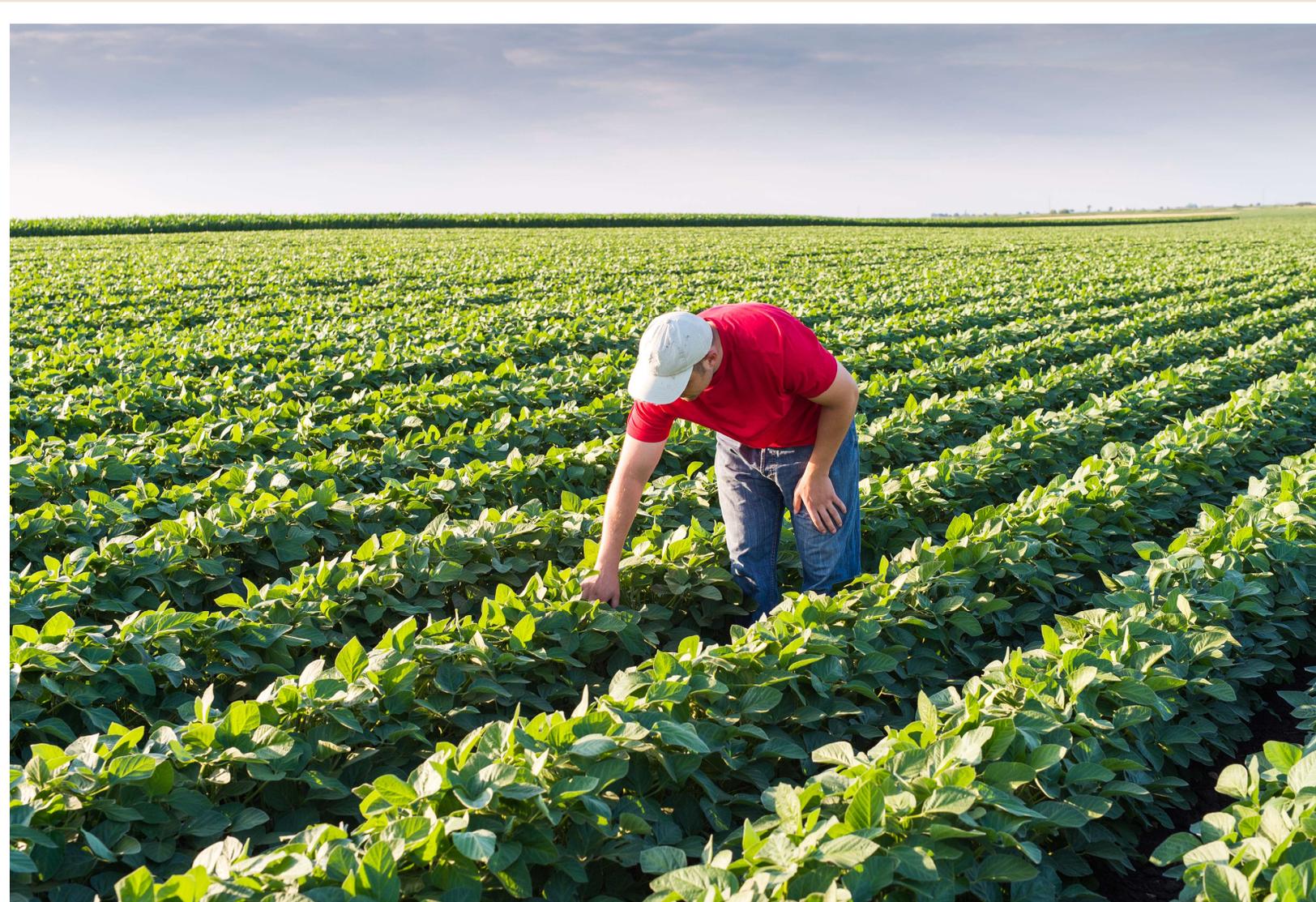
Récompense des agriculteurs : Des possibilités généralisées pour les producteurs de céréales de recevoir des primes pour leurs efforts déclarés de durabilité n'existent pas encore. Bien que certaines entreprises offrent des incitatifs aux agriculteurs, ces structures sont souvent confidentielles pour maintenir la concurrence au sein de l'industrie.

Profiter d'autres efforts : La plupart des intervenants du secteur des oléagineux et céréales recherchent de l'information sur la comptabilisation du carbone. De bonnes structures des chaînes de valeur n'existent pas pour récompenser les agriculteurs qui adoptent des PGO qui fournissent aussi des bienfaits à l'environnement, à l'économie et aux collectivités.

Avantage concurrentiel du Canada : Les personnes interviewées ont discuté du besoin de rationaliser les programmes internationaux qui tiennent compte des spécificités régionales pour rivaliser avec les concurrents internationaux.

Possibilités du PAE d'appuyer le secteur des oléagineux et céréales :

- ✓ Aider à regrouper les données du secteur
- ✓ Appuyer la quantification des émissions en intégrant des outils existants
- ✓ Faciliter l'accès aux marchés, comme avec le programme des PAE+ en Alberta
- ✓ Aider à diffuser l'information sur l'adoption de PGO environnementales à l'échelle du secteur



5. Piliers possibles, recommandations et prochaines étapes

Piliers possibles

Le programme des PAE aide les agriculteurs ontariens depuis 30 ans à accroître leurs connaissances des PGO agroenvironnementales et à réduire leurs risques environnementaux. En réfléchissant à l'avenir des PGO, l'Ontario a la possibilité de s'appuyer sur cette base solide pour ajouter des éléments, lorsque ceci est possible, pour satisfaire les demandes émergentes de l'industrie et des marchés. Le PAE resterait volontaire et les agriculteurs pourraient choisir de participer à différents piliers, selon leurs besoins et intérêts (Figure 8).

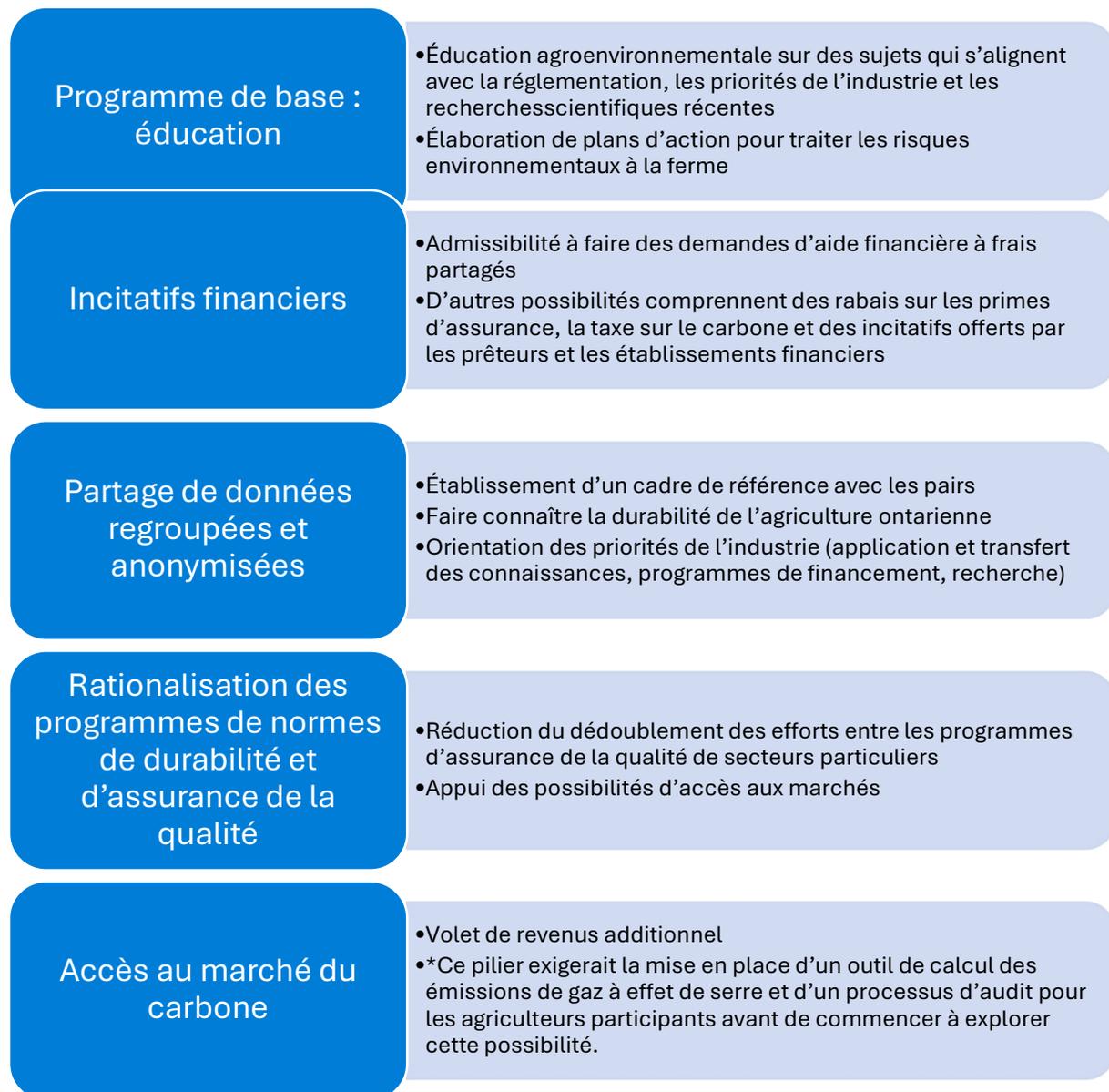


Figure 8. Piliers possibles pour le futur programme ontarien des PAE.

Recommandations et prochaines étapes

Programme de base

1. Mettre régulièrement à jour le cahier de travail pour s'assurer qu'il continue de s'aligner avec :
 - a. Changements de la réglementation
 - b. Priorités de l'industrie
 - c. Recherches scientifiques récentes
 - d. Diversité de l'industrie (différents secteurs et systèmes de production)
2. Mettre l'accent sur la durabilité environnementale avec une discussion sur la connexion entre les piliers de la durabilité économique et sociale
3. Élaborer des outils d'auto-évaluation (p. ex. habitat et biodiversité, émissions de gaz à effet de serre) pour permettre aux participants de mieux comprendre leur impact environnemental et les possibilités d'améliorations progressives
4. Offrir un plus grand appui (p. ex. aide technique, possibilités accrues d'apprentissage entre pairs) pour mettre en œuvre des plans d'action
 - a. Offrir des contacts optionnels entre le personnel des services à la clientèle et les agriculteurs pour discuter des progrès des plans d'action (activité pilote)
5. Continuer d'offrir des ateliers en personne et virtuels avec des options en soirée et pendant les fins de semaine
 - a. Offrir des ateliers virtuels pour des cohortes uniques (producteurs spécialisés, fermes de petite taille, nouveaux agriculteurs, propriétaires ruraux n'exploitant pas une ferme) (activité pilote)
6. Simplifier l'expérience des utilisateurs avec le PAE électronique, y compris pour les renouvellements
 - a. Ajouter un élément de logique aux questions de base pour filtrer ce que l'utilisateur voit dans le cahier de travail afin d'éliminer ce qui ne s'applique pas à son exploitation
 - b. Intégrer d'autres sites Web (comme AgriSuite) pour réduire le dédoublement de la saisie des données
 - c. Se servir de l'intelligence artificielle pour faciliter le travail (fournir des suggestions ciblées de ressources et de programmes de financement)
7. Identifier d'autres incitatifs pour renouveler le PAE, comme des écriteaux installés à la ferme pour commémorer le renouvellement
8. Élaborer un plan de communication pour accroître la participation au programme des PAE

Incitatifs financiers

9. Élaborer un plan de communication pour faire connaître le programme des PAE aux compagnies d'assurance, prêteurs et établissements financiers qui servent l'industrie agricole ontarienne; promouvoir les possibilités de collaboration concernant les incitatifs financiers pour les agriculteurs qui ont un PAE

Partage de données regroupées et anonymisées

10. Examiner l'ensemble de données sur la taille des fermes des participants au programme des PAE pour mieux comprendre et promouvoir l'impact du programme à l'échelle de la province
11. Effectuer des recherches additionnelles sur les pratiques optimales de partage de données regroupées et anonymisées
 - a. Consulter les groupes agricoles et les organismes de producteurs pour orienter toute étape future
12. Examiner la possibilité d'un projet pilote de partage des données avec Dairy Farmers of Ontario³³

Rationalisation des programmes de durabilité et d'assurance de la qualité

13. Réaliser une analyse du milieu des programmes actuels d'assurance de la qualité pour les agriculteurs ontariens afin de mieux comprendre les possibilités de collaboration au sein du programme des PAE
14. Étudier les possibilités d'organiser un programme pilote avec les groupements de producteurs et les acheteurs qui tirent avantage du PAE pour répondre aux besoins du marché en matière de durabilité³⁴

³³ Dairy Farmers of Ontario est intéressé à se servir de ces données pour appuyer les producteurs dans leurs programmes de commercialisation et d'assurance de la qualité afin de favoriser la confiance des consommateurs et d'accroître l'accès aux marchés. Voir l'[Annexe D](#).

³⁴ Ce projet pilote pourrait s'appuyer sur les leçons apprises jusqu'à maintenant dans le cadre de l'Initiative de durabilité agroalimentaire canadienne. Voir Wilton Consulting Group. (2023). *Rapport final de l'Initiative de durabilité agroalimentaire canadienne* (en anglais). Tiré de : https://static1.squarespace.com/static/5e7e45bfb56fd5047d7c235e/t/648211ba23a40e03749d1d98/1686245821854/CASI+Final+Report_Final_April+2023.pdf.

6. Annexes

Annexe A : Données démographiques sur les répondants du sondage

Un total de 570 répondants ont participé au sondage. Principalement, les répondants :

- Étaient des agriculteurs (79 %)
- Étaient âgés de 55 ou plus (44 %)
- Étaient dans le secteur des oléagineux et céréales (52 %)
- Connaissaient le PAE (49 %)

Âge de tous les répondants du sondage		
Moins de 35	35 à 54	55 ou plus
17 %	37 %	44 %

Figure 9. Âge des répondants (n=564).

	Age	
	Farmer survey respondents	All farm operators in Ontario
Under 35	17%	8%
35 to 54	37%	29%
55 or over	44%	62%

Figure 10. Âge des répondants du sondage (n=443) comparativement à l'âge de tous les exploitants agricoles en Ontario. Source : Statistique Canada. Tableau 32-10-0381-01 – Caractéristiques des exploitants agricoles : âge, sexe et nombre d'exploitants déclarés dans l'exploitation agricole, Recensement de l'agriculture, 2021.
https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210038101&request_locale=fr3210038101.

Rôle dans l'industrie	
Agriculteur	79 %
Représentant d'un organisme agricole	19 %
Représentant de la chaîne des valeurs	5 %
Représentant d'un ONG env. ou d'un organisme de durabilité	4 %
Employé du gouvernement	4 %
Autre : <ul style="list-style-type: none"> • Conseiller/consultant agricole • Apiculteur • Représentant d'un office de protection de la nature • Propriétaire foncier • Détaillant agricole • Chercheur/universitaire 	9 %

Figure 9. Répondants du sondage, selon leur rôle dans l'industrie (n=570).

Niveau de connaissance			
Ne connaît pas du tout	Connaît un peu	Connaît	Connaît très bien

Figure 12. Niveau de connaissance du programme des PAE des répondants du sondage (n=567).

Plus de la moitié des répondants avaient fait la 4^e édition du PAE. Sur le nombre de répondants avec un PAE, 87 % avaient rempli eux-mêmes leur PAE. (Le reste des répondants ont déclaré que d'autres membres de la famille avaient rempli le PAE.)



Figure 11. Expérience des répondants concernant le PAE (n=445).

Qui a élaboré leur PAE?			
Remarque : Les répondants pouvaient choisir plusieurs options			
Répondant	Membre de la génération précédente (p. ex. parent)	Autre membre de leur génération (p. ex. frère ou sœur)	Autre (p. ex. enfant)
87 %	10 %	10 %	7 %

Figure 12. Qui a élaboré le PAE des répondants? (n=326).

Annexe B : Guide à l'intention des personnes interviewées

Préambule

Pour les groupes agricoles/organismes de producteurs

Merci d'avoir accepté de participer à une entrevue.

Notre équipe chez Wilton Consulting Group collabore avec l'Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario (AASRO) pour réaliser des consultations sur la modernisation du programme des plans agroenvironnementaux (PAE). Cette entrevue a pour but d'aider à orienter la modernisation du programme ontarien des PAE. Cette modernisation aidera à assurer que le programme des PAE continue de répondre aux besoins des familles agricoles et des intervenants de l'industrie agroalimentaire tout en protégeant l'environnement.

Nous voulons aujourd'hui connaître votre opinion sur ce qui suit :

- Comment surmonter des défis et barrières qui nuisent à la participation au programme des PAE
- Possibilité de partage de données
- Possibilité de rationaliser la communication de données pour les initiatives sur l'assurance de la qualité/la durabilité

Cette entrevue est confidentielle. Les résultats de cette entrevue nous aideront à orienter le rapport sur les consultations qui sera accessible au public. Toute citation utilisée dans le rapport sera généralisée et anonymisée.

L'entrevue devrait prendre un maximum de 30 minutes. Avez-vous des questions avant que je commence?

Pour la chaîne de valeur

Merci d'avoir accepté de participer à une entrevue.

Notre équipe chez Wilton Consulting Group collabore avec l'Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario (AASRO) pour réaliser des consultations sur la modernisation du programme des plans agroenvironnementaux (PAE).

Le PAE ontarien est une auto-évaluation environnementale volontaire qui sensibilise l'utilisateur à un maximum de 23 aspects différents de la ferme, notamment :

- Manutention et entreposage d'engrais et de pesticides
- Gestion du fumier
- Élimination des déchets agricoles

Les feuilles de travail aident à identifier les risques environnementaux à la ferme. Les résultats de ces feuilles de travail aident à dresser un plan d'action qui indique les pratiques de gestion optimales que l'agriculteur prévoit mettre en œuvre pour réduire les risques environnementaux identifiés.

En Ontario, le programme des PAE est administré par l'Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario (AASRO) et financé dans le cadre du Partenariat canadien pour une agriculture durable.

Cette entrevue a pour but d'aider à orienter la modernisation du programme ontarien des PAE. Cette modernisation aidera à assurer que le programme des PAE continue de répondre aux besoins des familles agricoles et des intervenants de l'industrie agroalimentaire tout en protégeant l'environnement.

Nous voulons aujourd'hui connaître votre opinion sur ce qui suit :

- Votre participation à des programmes volontaires ou obligatoires d'assurance de la qualité/de durabilité
- Données sur la durabilité que votre organisme/entreprise recueille ou aimerait recueillir

Cette entrevue est confidentielle. Les résultats de cette entrevue nous aideront à orienter le rapport sur les consultations qui sera accessible au public. Toute citation utilisée dans le rapport sera généralisée et anonymisée.

L'entrevue devrait prendre un maximum de 30 minutes. Avez-vous des questions avant que je commence?

Questions

Pour les groupes agricoles/organismes de producteurs

1. Parlez-moi de vous-même, de votre rôle et de votre connexion avec le PAE.
2. Comment le programme des PAE pourrait-il être amélioré pour accroître la participation des agriculteurs? N'hésitez pas à faire des commentaires sur le contenu du cahier de travail ou le modèle de l'atelier.
3. Comment pourrait-on utiliser le PAE conjointement avec des initiatives de l'industrie pour rationaliser ou simplifier l'éducation agroenvironnementale et la communication de données?
4. Le contenu de chaque PAE est présentement privé. Dans le cadre de ces consultations, nous étudions la possibilité de partager des données regroupées. Près de la moitié (48 %) des répondants du sondage étaient d'accord ou vraiment d'accord qu'en regroupant les données des PAE ontariens, l'industrie agricole pourrait dresser un plan clair pour améliorer sa durabilité environnementale. Croyez-vous qu'en général, vos membres seraient ouverts à l'idée du partage de données (information axée sur les pratiques) si elles étaient regroupées? Pourquoi ou pourquoi pas?
5. Comment le programme des PAE pourrait-il aider à assurer la confiance des agriculteurs concernant le partage des données?
6. Croyez-vous que des données regroupées des PAE seraient utiles pour votre organisme? Pourquoi ou pourquoi pas?
7. Pourriez-vous suggérer un organisme ou une entreprise située plus en amont dans la chaîne d'approvisionnement avec qui nous devrions communiquer?
8. Avez-vous d'autres commentaires qui nous aideraient à orienter la modernisation du programme des PAE?

Pour la chaîne de valeur

1. Parlez-moi de vous-même, de votre rôle et des priorités de votre organisme/entreprise en matière de durabilité.
2. Est-ce que vos fournisseurs participent à des programmes volontaires ou obligatoires d'assurance de la qualité/durabilité? Si c'est le cas, lesquels?
3. Est-ce que votre organisme/entreprise recueille des données sur la durabilité de votre chaîne d'approvisionnement? Si c'est le cas, quel type de données recueillez-vous? Comment les recueillez-vous?
4. *Si la personne interviewée répond oui à la Q3* : Pouvez-vous me dire comment vos fournisseurs ont réagi à la demande de données sur la durabilité? Quelles préoccupations ont été soulevées et comment avez-vous aidé à atténuer ces préoccupations?
5. Voyez-vous des possibilités ou des avantages liés au regroupement de données ou à la rationalisation/simplification de la communication de données sur la durabilité dans le cadre du programme des PAE? Pourquoi ou pourquoi pas?
6. Avez-vous d'autres commentaires qui nous aideraient à orienter la modernisation du programme des PAE?

Annexe C : Sujets possibles pour les futures éditions du PAE

Au cours des consultations, les représentants de l'industrie ont suggéré les sujets suivants qui pourraient faire partie de futures éditions du PAE. Ces sujets comprenaient (sans ordre particulier) :

- Santé des pollinisateurs
 - Calendrier des épandages de produits pour protéger les cultures afin de limiter l'impact possible sur les pollinisateurs
 - Choix de produits pour protéger les cultures qui sont moins toxiques pour les pollinisateurs
 - Importance de la communication avec les apiculteurs locaux
- Création d'habitat pour les pollinisateurs (y compris dans les bandes tampons, lors de la sélection de cultures de couverture, etc.)³⁵
- Avantages fournis par les pollinisateurs pour la production culturale
- Production d'énergie propre, y compris l'énergie solaire et éolienne
- Possibilité de faire la transition de l'utilisation de combustibles fossiles vers plus d'outils électriques
- Atténuation des changements climatiques associés à des activités de séquestration du carbone dans le sol
- Marchés du carbone
- Drones
 - Nuisance
 - Élimination
- Aquaculture

³⁵ Cette ressource (en anglais) pourrait être utile pour ce travail : Pollinator Partnership Canada – [*Technical guide for preserving and creating habitat for pollinators on Ontario's Farms.*](#)

Note de décision DAIRY FARMERS OF ONTARIO (DFO)

DATE : 23 mai 2024

DESTINATAIRE : WILTON CONSULTING GROUP

EXPÉDITEUR : Comité d'assurance de la qualité de DFO

OBJET : CONSULTATION DES INTERVENANTS SUR LA MODERNISATION DU PROGRAMME DES PLANS AGROENVIRONNEMENTAUX (PAE)

Les membres du comité d'assurance de la qualité de DFO se sont rencontrés hier et appuient les commentaires suivants comme contribution de nos intervenants au sujet du rapport sur la modernisation du programme des PAE. DFO apprécie la possibilité de pouvoir fournir des commentaires à ce sujet.

COMMENTAIRES

1. Continuer d'offrir les options suivantes :
 - Option d'un atelier en personne ou en ligne pour le renouvellement du PAE
 - Atelier de deux jours offert en personne ou en ligne pour les nouveaux producteurs ou ceux qui n'ont jamais rempli un PAE
2. Ajouter les options suivantes :
 - Les producteurs peuvent remplir leur nouveau PAE en ligne ou sur papier (avec un appui financier pour entrer tous les PAE sur papier dans le système électronique)
 - Pour assurer l'accessibilité, DFO aura besoin d'un appui pour les producteurs afin de faire la transition vers un PAE électronique pour ceux qui ont un accès limité ou aucun accès à l'Internet
 - Les producteurs peuvent participer aux ateliers virtuellement ou en personne (tel que mentionné auparavant)
 - Avec leur consentement, les producteurs fourniront les données sur leur PAE à Dairy Farmers of Ontario
3. Une date d'échéance ne sera pas identifiée pour le renouvellement :
 - DFO demande que le nouveau PAE continue de ne pas avoir de date d'échéance; ceci permet d'utiliser le PAE dans le cadre de notre programme proAction et de déterminer une période d'échéance qui satisfait les exigences nationales
 - Lors de la rencontre de consultation avec les partenaires, une date d'échéance de 5 ans du PAE a été mentionnée par le consultant pour encourager les discussions
 - Comme ceci a déjà été mentionné, DFO ne veut pas qu'une date d'échéance soit imposée au PAE; il voit plutôt l'absence d'une date d'échéance comme une possibilité pour d'autres producteurs de l'industrie d'adopter le PAE comme un outil dans leur programme d'accréditation
 - Le renouvellement du PAE est présentement une exigence du programme proAction et comme DFO est présentement la seule association de producteurs dans cette position au moment de la rédaction de cette note, si un changement est imposé en Ontario, il y aura encore un plus gros manque d'uniformité à l'échelle du Canada – DFO ne veut donc pas de date d'échéance
 - L'application d'une date d'échéance affecterait tous les producteurs laitiers (spécialement les nouveaux producteurs)

4. Appuyer les recommandations du document d'orientation de l'ICPA :
 - Officialiser le Groupe du plan agroenvironnemental national par la création d'une alliance du plan agroenvironnemental
 - Collaborer avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux afin d'offrir un financement de base au programme des PAE pour la prestation d'ateliers et de possibilités d'aide financière à frais partagés axées sur les résultats
 - Intégrer d'autres programmes et normes de durabilité de l'environnement au programme des PAE
 - Intégrer une optique d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci dans les programmes des PAE
 - Aligner le questionnaire du module environnemental de proAction pour répondre à des questions sur les sujets suivants :
 - Adaptation aux changements climatiques et réduction des émissions de gaz à effet de serre
 - Santé du sol et protection de la nature
 - Biodiversité dans l'agriculture
 - Élaborer un cadre national pour harmoniser les programmes de PAE et la collecte de données clés
 - i. Puisque le PAE est obligatoire pour les producteurs laitiers en Ontario, Dairy Farmers of Ontario (DFO) veut se servir de ces données pour appuyer les producteurs dans leurs programmes de commercialisation et d'assurance de la qualité afin de favoriser la confiance des consommateurs et d'accroître l'accès aux marchés
 - ii. Fournir la possibilité à DFO d'exiger que les producteurs partagent les données de leur PAE électroniques dans le cadre des exigences liées au programme proAction
5. Le MAAAO continue d'appuyer la réduction de la bureaucratie pour réduire le dédoublement des points de saisie de données et améliorer l'efficacité des producteurs en intégrant le PAE électronique dans le logiciel AgriSuite

Présentement :

- Les producteurs laitiers doivent avoir un PAE
- Les fermes laitières assujetties doivent avoir un plan de gestion des éléments nutritifs
- Les fermes laitières qui achètent de l'engrais d'un détaillant certifié 4R doivent avoir un plan de gérance des éléments nutritifs 4R

Chaque plan mentionné renferme de l'information unique mais également un bon nombre de données dédoublées – l'intégration du PAE électronique dans le logiciel AgriSuite du MAAAO offre la possibilité de :

- Rationaliser/simplifier la saisie de données
- Réduire le dédoublement du travail
- Fournir une documentation détaillée à travers les secteurs sur les activités de gérance environnementale et de durabilité dans les fermes ontariennes
- Favoriser l'efficacité du module environnemental de proAction des Producteurs laitiers du Canada

6. Avec ces cinq recommandations, DFO peut utiliser et tirer avantage des données du PAE pour appuyer plusieurs priorités stratégiques, notamment :
 - Nourrir et renforcer les communautés avec la GÉRANCE ENVIRONNEMENTALE
 - Optimiser le rendement et l'efficacité grâce à l'EFFICACITÉ ORGANISATIONNELLE
 - Investir pour élargir le marché intérieur grâce à une CROISSANCE DYNAMIQUE

Annexe E : Références

Chen, Zong Jia. (2022). *L'Ontario est une puissance agricole qui est chef de file de nombreuses catégories agricoles*. Statistique Canada. Tiré de : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/96-325-x/2021001/article/00006-fra.htm>.

Drescher, M. et G.K. Warriner. (2022). « Environmental concerns and stewardship behaviors among rural landowners: What supports farmers and non-farmers in being good stewards? ». *Frontiers in Sustainable Food Systems* 6 : 758426. Tiré de : <https://doi.org/10.3389/fsufs.2022.758426>.

Fédération des agriculteurs chrétiens de l'Ontario. (2020). *Finding the balance 2020: Farming, development & environmental protection*. Tiré de : <https://www.christianfarmers.org/media/3kql2enj/policy-tour-2020.pdf>.

Gestion agricole du Canada. (2023). *Gagner des alliés environnementaux : Accroître l'adoption de pratiques de gerance environnementale par les propriétaires fonciers de l'Ontario*. Tiré de : <https://fmc-gac.com/programmes-services/recherche-analyse/?lang=fr#gerance>.

Institut canadien des politiques agroalimentaires. (2022). *Atteindre l'équilibre : L'avenir du Programme de plans environnementaux de la ferme au Canada*. Tiré de : <https://capi-icpa.ca/wp-content/uploads/2022/06/2022-06-15-CAPI-EFP- FR.pdf>.

Ontario Fruit & Vegetable Growers' Association. (2023). *Environmental sustainability baseline study*.

Rudd, S., D. Robinson, I. Weigel-Mohamed, I. Owens-Frank, M. Sain et J. Smith. (2023). *Principles for increasing adoption of environmental programmes by Ontario producers*, 2023. Tiré de : <http://dx.doi.org/10.13140/RG.2.2.12742.45128>.

Smith, P., C. Bibik, J. Lazarus, D. Armitage, C. Bradley-Macmillan, M. Kingston, A. Graham, R. Plummer et R. Summers. (2020). « Canada's Environmental Farm Plan: Evaluating implementation, use of services, and the influence of social factors ». *Sustainable Agriculture Research* 9, n° 4. Tiré de : <https://doi.org/10.5539/sar.v9n4p1>.

Statistique Canada. (2023). *Recensement de l'agriculture*. Tableau 32-10-0234-01. Tiré de : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210023401&request_locale=fr.

Statistique Canada. (2023). Tableau 32-10-0205-01 – *Fermes ayant un plan agroenvironnemental formel*. Tiré de : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210020501&request_locale=fr.

Wilton Consulting Group. (2023). *Rapport final de l'Initiative de durabilité agroalimentaire canadienne* (en anglais). Tiré de : https://static1.squarespace.com/static/5e7e455fb56fd5047d7c235e/t/648211ba23a40e03749d1d98/1686245821854/CASI+Final+Report_Final_April+2023.pdf.